

Résidence maternelle Les Lilas



Rapport d'activité 2022

9, avenue de la Porte des Lilas
75019 Paris

SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



Table des matières

PREAMBULE.....	2
PRESENTATION GENERALE.....	4
A. LA FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT	4
B. LE PLAN STRATEGIQUE 2022 -2026.....	9
C. LA RESIDENCE MATERNELLE LES LILAS.....	10
D. PRESENTATION DES LOCAUX.....	13
L'ACTIVITE.....	14
A. L'EQUIPE ACCOMPAGNEMENT GLOBAL	14
B. L'EQUIPE DE LA CRECHE.....	39
C. LES MISSIONS DES PSYCHOLOGUES	44
D. LA QUALITE	46
E. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION	46
F. L'EVALUATION	48
LES RESSOURCES HUMAINES	49
A. LES EFFECTIFS.....	49
B. LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL	50
C. LA FORMATION CONTINUE	52
D. L'INFORMATION ET LA COORDINATION.....	54
E. LES REPRESENTATIONS DU PERSONNEL ET LES ŒUVRES SOCIALES	54
LES RELATIONS ENTRE L'ETABLISSEMENT ET LE SIEGE DE LA FONDATION DE L'ARMEE DU SALUT ...	57
A. LE SECTEUR « JEUNESSE - HANDICAP – DEPENDANCE - SOINS ».....	57
B. LA PARTICIPATION ET LA COMMUNICATION ADAPTEES	58
C. LE REFERENTIEL D'EVALUATION.....	61
LES RESULTATS FINANCIERS.....	62
EN CONCLUSION.....	63
ANNEXES.....	67



Préambule

L'année 2022 est marquée par la rédaction du Projet d'établissement 2022-2027 de la Résidence maternelle Les Lilas qui donne à chacun la feuille de route du travail à mener ensemble sur 5 années avec les pistes d'améliorations qui y sont recensées sous la forme de 14 Fiches actions.

Ce travail de mise en mots de nos ambitions de travail qui avait démarré en fin d'année 2021 avec l'ancienne directrice du centre maternel a été poursuivi avec le directeur de transition nommé en avril 2022 en s'appuyant sur un comité de pilotage constitué de 10 professionnels représentant les différents métiers de l'établissement.

Le document finalisé en novembre 2022 à la suite de ma prise de poste en septembre 2022 présente le socle commun de l'existant enrichi des visions prospectives issues de chaque équipe et validées de façon collégiale jusqu'à la présentation au comité exécutif de la Fondation de l'Armée du Salut.

Ainsi, malgré un début d'année incertain au regard des périodes COVID et des conflits institutionnels qui mettaient souvent en opposition la direction, les professionnels et/ou les résidentes, l'engagement du personnel a permis d'avancer sur l'organisation du travail et de poursuivre avec sérieux le travail mené auprès des mères et des enfants dans tous les espaces qui leurs sont proposés.

La stabilisation de l'équipe de direction, la réorganisation de l'équipe administrative et les recrutements de nouveaux professionnels au sein de l'accompagnement global et de la crèche ont aussi confirmé les nouvelles dynamiques institutionnelles qui prennent en compte le chemin à parcourir pour améliorer la communication interne, le sentiment de confiance et la qualité des relations managériales au sein d'un organigramme clarifié.

Une meilleure répartition des suivis conjoints de la mère et de l'enfant est précisée avec quatre référents de projet au sein de l'équipe accompagnement global et deux éducateurs de jeunes enfants référents au sein de la crèche.

Les différentes réunions d'équipe, de synthèse, de coordination, réunions cliniques et institutionnelles, sont autant de leviers à la participation de tous les salariés et aux regards croisés pour mener à bien nos missions, optimiser l'environnement professionnel, répondre aux besoins et aux attentes des personnes accueillies.

Le processus de formation soutient tout au long de l'année les connaissances individuelles et collectives qui sont la force d'une équipe pour ce qu'elle développe en termes de compétences et de savoir-faire.

Le « travailler ensemble » s'appuie sur des pratiques à partager et à faire vivre dans le collectif de travail, le dialogue social est apaisé favorisant l'expression des valeurs communes de protection des enfants et de soutien à la parentalité des mères orientées par le Secteur en charge de l'évaluation et de l'accompagnement à la parentalité et petite enfance (SEAPPE).

En 2022, deux situations de placement ont été décidées par le Juge des enfants à la suite des informations que nous avons transmises concernant nos inquiétudes quant à la sécurité et la santé de l'enfant ; nos observations s'appuient sur le quotidien de l'enfant et de sa mère, elles nous obligent à travailler en étroite relation avec les services de l'Aide sociale à l'enfance pour préserver l'intérêt supérieur de l'enfant.



Préambule

Ces situations ne sont pas habituelles et ne sont pas sans effet sur le collectif des résidentes pour les responsabilités qui nous incombent dans l'accueil des dyades avec les renouvellements de prise en charge qui sont nécessairement associés à l'atteinte des objectifs permettant le maintien de l'enfant auprès de sa mère, la consolidation du lien d'attachement et le développement des compétences parentales.

La Résidence maternelle Les Lilas a pour vocation de proposer aux jeunes mères et à leurs enfants de moins de trois ans, un hébergement associé à un accompagnement global autour de leur enfant futur ou présent et, d'accompagner l'adulte qui est parent à repérer et répondre aux besoins de son enfant.

Face aux fragilités des jeunes mères très isolées lors de ce moment particulier de la maternité et de devenir parent, nous sommes bien évidemment mobilisés pour développer les moyens de prévention des séparations et attachés aux droits de l'enfant ainsi qu'au droit de la famille.

La mobilisation des services généraux assure la qualité d'accueil du lieu de vie pour les services rendus qui sont en lien avec le bien-être et la sécurité des biens et des personnes.

Ce rapport d'activité vous présente toute la richesse du travail accompli qui se poursuit afin de soutenir les familles en construction et de relever collectivement les défis qui se présentent à nous.

Je vous en souhaite une bonne lecture,

Cordialement,

Françoise GOETZ
Directrice



Présentation générale

A. La Fondation de l'Armée du Salut

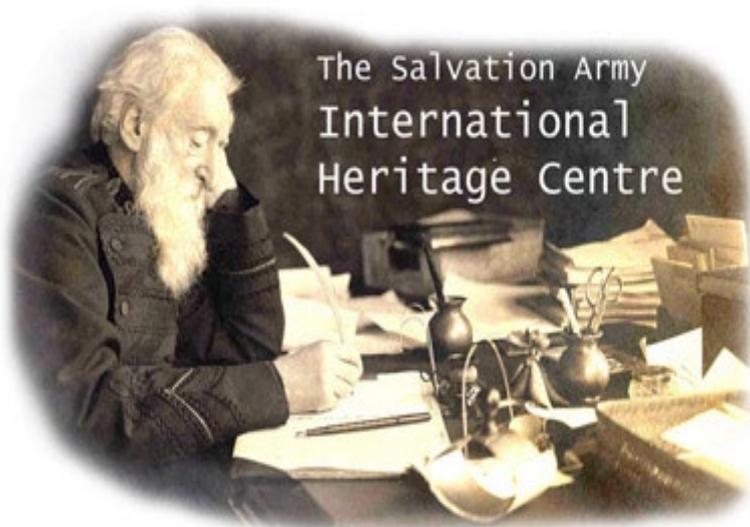


UNE ORGANISATION EN MOUVEMENT

I - L'Armée du Salut dans le monde

Origines et vocation

L'Armée du Salut a été fondée en 1865 par le pasteur William Booth, dans l'Angleterre industrielle du XIX^e siècle. Portée par une éthique chrétienne, sa vocation est de répondre aux besoins physiques, sociaux et spirituels des personnes en situation de détresse.



Elle est présente dans 132 pays à travers le monde. Elle accomplit une œuvre d'intérêt général dans les domaines de la santé (hôpitaux, dispensaires...), de l'enseignement, du social, du médico-social et du sanitaire et intervient à tous les âges de la vie, de la naissance à la fin de vie. L'Armée du Salut a pour vocation de restaurer la personne dans son corps, son humanité, ses droits fondamentaux et sa spiritualité.

II - L'Armée du Salut en France

Une implantation progressive sur le territoire :

Implantée en France depuis 1881, l'Armée du Salut s'est impliquée auprès des personnes en difficulté, créant notamment les « foyers du soldat » au cours de la Première Guerre mondiale. Elle prend véritablement son essor entre les deux guerres avec la création des grandes institutions sociales à Paris et en province. Reconnue d'utilité publique par décret daté du 7 avril 1931, elle ne cesse d'accroître son rayonnement dans les domaines sanitaire, social et médico-social jusqu'en 1939.

A l'issue du deuxième conflit mondial, elle relance son activité en élargissant ses actions sur la jeunesse : elle développe des actions pédagogiques, met en place des maisons d'enfants et des centres d'apprentissage, crée des clubs de prévention et des établissements relevant de l'éducation spécialisée.

Parallèlement, l'Armée du Salut développe un partenariat avec les pouvoirs publics et avec les acteurs du champ sanitaire et médico-social. Membre fondateur d'organismes tels que l'Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS), la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS devenue FAS), le Syndicat patronal de la branche né de la fusion de la Fegapei et du Syneas (NEXEM), la Fédération d'Entraide Protestante (FEP), la Fédération française des Banques Alimentaires. Elle s'inscrit dans les dispositifs de lutte contre les formes d'exclusion, organise et gère des structures d'accueil en partenariat avec d'autres institutions ou services, à la demande des pouvoirs publics.



Présentation générale

Adaptation aux évolutions et aux nécessités

En 1994, désireuse d'articuler avec une plus grande pertinence action sociale et spiritualité, l'Armée du Salut adopte de nouveaux statuts.

- La gestion des établissements à caractère social et médico-social est assurée par l'Association des Œuvres Françaises de Bienfaisance de l'Armée du Salut (AOFBAS).
- Les officiers constituent une Congrégation reconnue par l'Etat, membre de la Fédération Protestante de France. Leur mission spirituelle s'exerce dans les postes d'évangélisation. La Congrégation de l'Armée du Salut porte l'éthique chrétienne, le développement spirituel et la mission d'évangélisation. Elle assure en partie avec l'Association, la mission d'urgence et de prévention en amont du champ social, dans le cadre d'actions d'intérêt général.

Du statut d'Association à celui de Fondation reconnue d'utilité publique

Par décret daté du 11 avril 2000, la Fondation de l'Armée du Salut se substitue à l'AOFBAS et est reconnue d'utilité publique. Si les valeurs et les missions de la nouvelle Fondation sont identiques à celles de l'Association, les moyens d'action sont plus étendus. Par cette démarche, l'Armée du Salut affirme sa volonté d'ouverture à la société civile, aux différents environnements politiques, culturels, socio-culturels et humains. Elle considère que l'échange et le partenariat sont sources de vitalité et d'enrichissement.

III -Aujourd'hui en France : une Fondation multi spécialiste

Quelques chiffres

A la fin de l'année 2022, dans les 12 régions de France, 2 822 salariés et 5 724 bénévoles mettent en œuvre dans 242 établissements et services, un accueil et un suivi adaptés aux besoins de près de 25 000 personnes accompagnées chaque jour.

L'organisation

La Fondation est organisée en 2 secteurs et 5 champs d'intervention (jeunesse, handicap, dépendance, inclusion sociale, soins), avec un Siège social qui travaille en lien étroit avec les établissements, leur apportant pilotage et soutien. Autour de la Direction Générale, 12 directions accompagnent les directeurs d'établissements sur les principaux champs d'intervention traversant leurs activités : programmes, ressources humaines, sécurité, finances, assurances, systèmes d'information, patrimoine et projets immobiliers, communication, partenariats et relations publiques, ressources, qualité, gestion des risques, responsabilité sociale et environnementale, gestion des achats, bénévolat, accompagnement spirituel.

La représentation des personnes accompagnées dans la Fondation est assurée par le Haut Comité des Personnes Accompagnées et Accueillies (HCPAA), le groupe des ambassadeurs de la Participation et Communication Adaptées (PCA) et les Conseils de la Vie sociale (CVS).

Chaque établissement est rattaché à une Direction de programmes de secteurs garante du respect des valeurs éthiques et professionnelles de la Fondation de l'Armée du Salut.

SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE

La Fondation de l'Armée du Salut

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



Présentation générale

Chaque établissement intervient dans l'un des 5 champs d'intervention présentés ci-dessous, auprès d'une ou plusieurs catégories de publics :

	Jeunesse / Famille	Handicap	Dépendance	Soins	Inclusion sociale
Publics	Enfants de l'Aide sociale à l'enfance, Enfants du milieu judiciaire, migrants mineurs isolés, jeunes majeurs	Adultes : polyhandicap, handicap mental et troubles associés, handicap psychique. Enfants : troubles du comportement et de la personnalité	Personnes âgées en perte d'autonomie, personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, personnes isolées, personnes à faibles ressources, personnes en soins de suite et convalescence, aidants	Service de Soins de suite et de réadaptation (1 seul établissement sanitaire à la Fondation) Adultes orientés par hôpitaux ou cliniques Structure de moyen séjour	Accueil mère/enfant, personnes isolées, familles monoparentales, familles de migrants, sans domicile fixe, travailleurs pauvres, femmes victimes de violence.
Actions menées	Placements administratifs et judiciaires, accueil mère/enfant, accompagnement éducatif, scolaire, insertion professionnelle, animation, protection, accueil de jour, placement à domicile, accompagnement à la parentalité, hébergement, accueil en crèche, accompagnement au logement autonome...	Éducatives, pédagogiques, thérapeutiques, insertion professionnelle, soins, nursing, animation, accompagnement à la parentalité, suivi en milieu ouvert, protection.	Accueil de jour, accueil temporaire, soins de suite, protection, hébergement, nursing, soins, animation, accompagnement, soutien des aidants, plateforme de répit pour les aidants, accompagnement jusqu'au bout de la vie et soins palliatifs et visites à domicile	Projet thérapeutique et social avec objectifs de soins médicaux, de rééducation et de réadaptation	Mise à l'abri, hébergement, accompagnement social, urgence sociale, orientation, soins, restauration, animation, accès au logement autonome, insertion, accompagnement à la parentalité...

Cette organisation permet à la Fondation de l'Armée du Salut de répondre aux sollicitations émanant de l'État et des collectivités territoriales. Elle assure également en lien direct avec la Congrégation des actions sociales de proximité (Activités d'Intérêt Général). Elle accompagne certaines structures associatives du secteur social ou médico-social, soutien prenant la forme d'une assistance de gestion, et pouvant aller jusqu'à une reprise. Enfin, elle se donne les moyens de répondre à des appels à projets pour la création de nouveaux dispositifs ou établissements.



Présentation générale

L'accompagnement spirituel

Spécificité du lien entre les 2 entités de l'Armée du Salut, la Congrégation accompagne la Fondation dans la coordination de l'accompagnement spirituel, ouvert à tous et sans prosélytisme, dans tous les établissements et services.



Le bénévolat

Depuis sa création en 1987, la direction du bénévolat renforce par son action les missions de l'Armée du Salut sur l'ensemble du territoire. Aux côtés des établissements et du siège de la Fondation, ses principales actions se déclinent en 5 axes : l'aide alimentaire (maraudes, distribution, colis alimentaires, collectes ...), la transmission de savoir (FLE, soutien scolaire, accompagnement individuel), l'accompagnement des personnes âgées (jardinage, sortie, jeux), les animations (sportives, culturelles, artistiques) et les métiers spécifiques (santé, bien-être, juristes ...).

L'ambition de la Fondation, pour aujourd'hui et demain...

En 2018, la Fondation de l'Armée du Salut modifie ses statuts, et ainsi se dote d'instances de gouvernance renforcées. Cette modification ouvre par ailleurs son champ d'intervention à l'international.

En janvier 2019, la Fondation de l'Armée du Salut obtient le label IDEAS, qui atteste de la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et de suivi de l'efficacité de l'action.

En 2021, elle renouvelle son projet, porté par les 5 valeurs d'inconditionnalité, de fraternité, de participation, d'exigence et d'espérance.

Riche de son histoire, de son expérience et portée par des valeurs fortes, la FADS s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques sociales des secteurs du social, du médico-social et du sanitaire. Elle est particulièrement attentive aux évolutions des contextes politiques et sociaux et travaille à la mise en œuvre de réponses innovantes aux problématiques émergentes dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Ainsi, elle répond aux défis du vieillissement des populations et aux situations d'urgence, notamment celles liées aux flux migratoires, tout en consolidant ses actions auprès des jeunes, des situations de handicap et de tous ceux qui vivent dans la rue, exclus de notre société. Sur ces toutes dernières années, la Fondation a ainsi répondu aux besoins nouveaux d'accueil de migrants, multiplié les opérations de maraude, mis en place des dispositifs d'aide alimentaire pour de nouveaux publics issus de la crise sanitaire.

L'ambition de la Fondation de l'Armée du Salut, sous l'impulsion de son Conseil d'Administration et de sa Direction Générale, est d'inscrire les établissements dans une démarche d'amélioration continue du service rendu aux personnes accompagnées, y compris dans cette période de crise sanitaire si violente, pour être le plus réactif et le plus efficace, face aux drames de la vie de notre prochain.



Présentation générale

Les actions menées en faveur des enfants et adolescents

L'exclusion n'épargne pas les enfants et les adolescents.

Trouver de nouvelles réponses aux problèmes rencontrés par ces jeunes en difficulté sociale est l'objectif poursuivi à Charleville-Mézières, à Lyon (Rhône), à Montpellier (Hérault), à Mulhouse (Haut-Rhin), à Nîmes (Gard), à Paris, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), à Strasbourg (Bas-Rhin) : au travers de 9 établissements spécifiquement dédiés aux jeunes, les équipes éducatives et d'animation de la Fondation de l'Armée du Salut sont à l'écoute et aident les jeunes à construire un avenir plus serein.

Le centre de Chausse, situé au cœur des Cévennes, accueille aussi des enfants et des adolescents pour des séjours de vacances dans un très beau cadre naturel.

Une autre association, La Bienvenue, foyers éducatifs et accueil diversifié en Ile de France, dont le siège social est à Paris bénéficie d'une convention d'assistance de gestion de la Fondation de l'Armée du Salut.



Présentation générale

B. Le plan stratégique 2022 -2026

Les institutions sociales et médico-sociales d'aujourd'hui doivent continuellement définir leurs orientations stratégiques. Pourquoi ? Parce que les conditions des secteurs changent de plus en plus rapidement et de nouvelles pratiques professionnelles ne cessent d'apparaître.

Mais on a intérêt à ce que la réflexion sur les orientations stratégiques soit faite de façon organisée et rigoureuse.

Quant au but de la réflexion, il ne doit pas consister uniquement à s'ajuster aux conditions des secteurs. On doit en effet être à l'affût des opportunités et penser à la possibilité de repousser les limites de son champ d'action, voire de réinventer son rôle dans les différents secteurs.



Après une analyse approfondie de son environnement externe et un diagnostic co-construit des atouts et des fragilités de son organisation et de ses activités, la Fondation de l'Armée du Salut fixe une nouvelle orientation pour les cinq prochaines années (2022 – 2026). Elle souhaite consolider les fondamentaux de son organisation et ses atouts pour davantage d'impact auprès de chacune de ses parties prenantes. Toute la communauté d'acteurs (salariés, bénévoles, donateurs et partenaires) est pleinement engagée pour mettre en œuvre la devise « Secourir, Accompagner, Reconstruire ». Cet engagement est au cœur de la raison d'être de la Fondation de l'Armée du Salut. Déterminée pour servir au mieux les personnes vulnérables, la Fondation souhaite piloter ses actions et communiquer sur son activité avec l'impact social comme repère. Cette « boussole » stratégique se décline en trois axes structurants et complémentaires : consolidation des fondamentaux, valorisation des atouts, renforcement de l'impact.

1. La consolidation des fondamentaux : Pour répondre aux exigences des parties prenantes et pour garantir la pérennité et la solidité de la Fondation, plusieurs fondamentaux doivent être consolidés :

- *Développer une politique RH attractive et valorisante.*
- *Investir pour des SI performants au service de la mission et du pilotage.*
- *Piloter rigoureusement le parc immobilier et s'adapter aux nouveaux enjeux.*
- *Sécuriser les équilibres financiers et développer les ressources pour financer les ambitions*

2. La valorisation des atouts : Les nombreux atouts de la Fondation de l'Armée du Salut méritent d'être davantage valorisés :

- *Faire vivre les liens Fondation – Congrégation et valoriser l'accompagnement spirituel*
- *Mobiliser, former et fidéliser les bénévoles*
- *Concrétiser davantage sur le terrain la dimension internationale de l'Armée du Salut*

3. Le renforcement de l'impact : L'ambition de la Fondation de l'Armée du Salut est de renforcer l'impact de ses actions au service des personnes vulnérables :

- *Animer et piloter l'exigence de qualité*
- *Poursuivre un développement sélectif et maîtrisé*
- *Renforcer l'impact de la communication et du plaidoyer*
- *Déployer une démarche ESG (environnement, sociale, gouvernance) ambitieuse*

Présentation générale

C. La Résidence maternelle Les Lilas

- **Localisation**

Le centre maternel est implanté sur un vaste parc paysager au nord-est de Paris au niveau de la Porte des Lilas à proximité de toutes les commodités.



Les locaux sont répartis sur quatre niveaux dont un sous-sol. Le rez-de-chaussée regroupe l'ensemble des bureaux administratifs, l'accueil, le bureau des cheffes de service, le restaurant self-service et la cuisine.

La crèche dont l'entrée est indépendante, borde un jardin intérieur réservé aux enfants. L'Atrium (accueil des enfants et des parents) est central. Il donne accès aux trois sections d'enfants (petits, moyens, grands).

Un accueil bébés offre également la possibilité d'accueillir ponctuellement les bébés et leurs mères dès les premiers jours après la naissance dans un espace spécialement conçu à cet effet.

Le 1^{er} et le 2^{ème} étage abritent 30 studios, les bureaux de l'équipe accompagnement global et des psychologues, ainsi qu'une salle de réunion, des espaces collectifs à destination des parents et des enfants et une laverie.

L'établissement dispose par ailleurs de sept appartements (T1, T2) situés en proche périphérie. Ils sont destinés à des jeunes femmes autonomes et salariées, comme une étape intermédiaire dans l'attente d'un relogement.

- **Habilitation, l'agrément**

Le centre maternel créé en 1961 a été entièrement réhabilité et agrandi en 1999. **L'agrément du centre maternel intitulé « Convention maisons maternelles » du 24 septembre 1963** fait suite au foyer d'hébergement créé le 6 novembre 1961.

Une convention existe depuis 1963 entre l'Armée du Salut et le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département de Paris pour la Résidence maternelle Les Lilas dans le cadre de l'article 41 du code de la famille et de l'action sociale : "Sont prises en charge par le service de l'ASE, sur décision du Président du Conseil Général, les femmes enceintes et les mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique".

Son agrément a été renouvelé à compter du 3 janvier 2017 pour une durée de 15 ans.

- **Capacités**

L'établissement est agréé pour une capacité de 77 places (30 studios dans le centre et 7 appartements extérieurs). 45 places de crèche dont 5 au titre de crèche externe sont proposées.

Présentation générale

- **Missions**

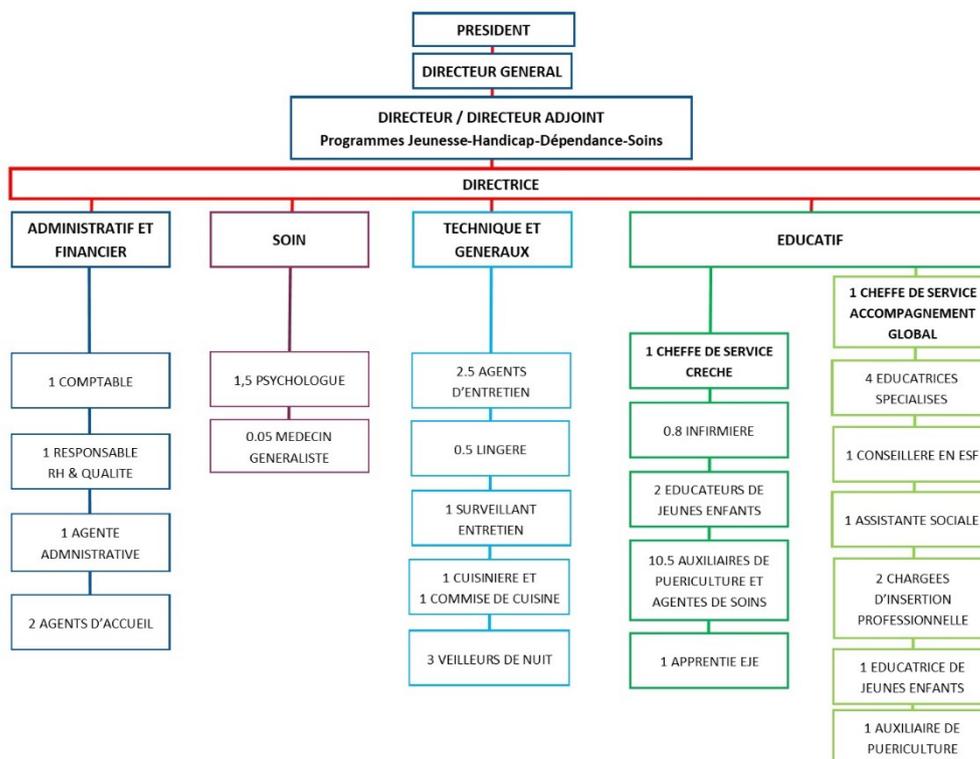
L'établissement se situe dans le champ de la protection de l'enfance et joue un rôle majeur sur le plan de la prévention. La Résidence maternelle Les Lilas met en place une prise en charge globale de la résidente et de son enfant, à partir d'un choix et d'une adhésion commune largement développée dans le projet d'établissement.

Les sources de financement

Le budget de fonctionnement est assuré par un prix de journée de l'Aide Sociale à l'Enfance du département de Paris, les versements de la CAF pour les aides au logement et les participations financières versées par les résidentes.



Organigramme de la Résidence maternelle Les Lilas



Présentation générale



Le personnel est constitué d'une équipe pluridisciplinaire :

- 1 directrice,
- 1 responsable RH & Qualité
- 1 comptable
- 1 cheffe de service accompagnement global,
- 1 cheffe de service crèche,
- 1,5 psychologues,
- 4 éducatrices spécialisés,
- 2 conseillères en insertion professionnelle,
- 3 éducateurs de jeunes enfants,
- 0.80 infirmière,
- 11,5 auxiliaires de puériculture et agents de soins
- 1 agente administrative
- 2 agents d'accueil
- 3 surveillants de nuit qualifiés
- 1 cuisinière
- 1 commise de cuisine
- 1 surveillant d'entretien
- 3 agents d'entretien

La personne accompagnée au centre de nos préoccupations

Accueil



Qualité

Présentation générale

D. Présentation des locaux

La capacité de l'établissement est de 77 places dont 37 places pour les mères : 30 studios dans la Résidence maternelle et 7 appartements extérieurs situés à proximité du collectif.

Au sein de la Résidence, les studios sont répartis sur deux étages : 18 au premier et 12 au second.

- **Le rez-de-chaussée** comprend l'accueil et les bureaux administratifs, le bureau de la directrice et le bureau des cheffes de service ainsi que la restauration collective, l'Accueil bébés et la Crèche.
- **Au premier étage** se trouvent une partie des bureaux de l'équipe Accompagnement global, une salle du personnel ainsi qu'une laverie. Du côté des studios, il y a le bureau de l'auxiliaire de puériculture qui intervient en soirée et le « Square » (espace jeux parents/enfants) qui est ouvert par les professionnels selon les besoins.
- **Au deuxième étage**, se trouvent une partie des bureaux de l'équipe Accompagnement global, un espace collectif « Le petit salon » ouvert aux familles, une salle de réunion et deux bureaux de psychologue dont l'un est situé du côté des studios.
- **Au sous-sol** se trouvent une salle de sport (accessible sur présentation d'un certificat médical), un espace dédié aux activités avec les professionnels, la lingerie, l'atelier du surveillant d'entretien et différents espaces de stockage.
- **Dans le jardin**, se trouve le local des poussettes où chaque résidente dispose d'un espace pour ranger sa poussette.

L'Activité

A. L'équipe Accompagnement global

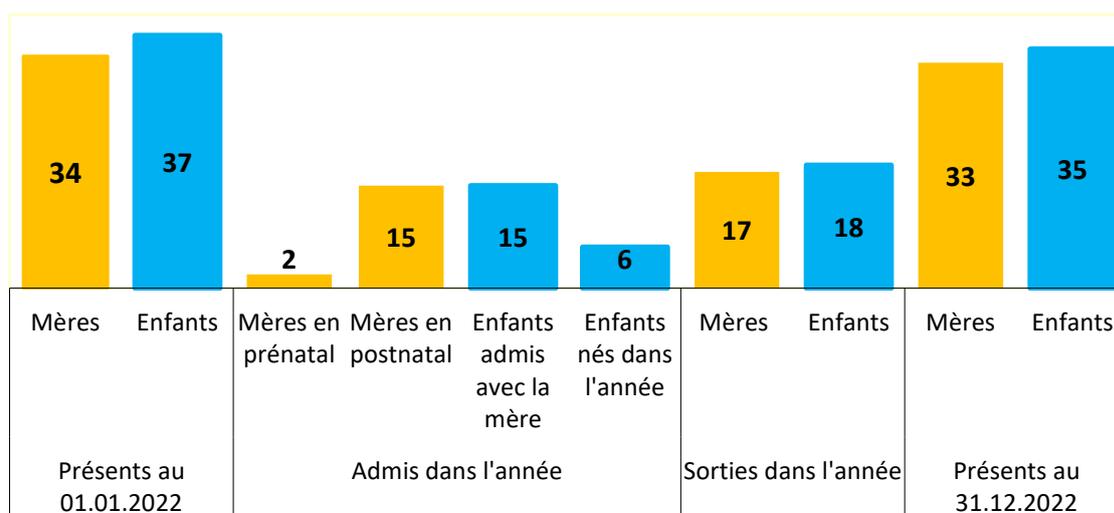
Le pôle éducatif est composé de 10 professionnelles présentes toute l'année : 4 éducatrices spécialisées, 2 chargées d'insertion, 1 assistante sociale, 1 conseillère en économie sociale et familiale et 1 auxiliaire de puériculture ainsi qu'1 éducatrice de jeunes enfants pour l'accompagnement pré et post-natal.

1. La population accueillie au 31 décembre 2022

Nous accueillons majoritairement des mères isolées émanant de Paris et adressées par le SEAPPE. En 2022, une seule famille du Val-d'Oise a été admise et dès juin 2022, nous avons confirmé aux départements d'Ile-de-France l'exclusivité des candidatures parisiennes.

Les mouvements dans l'année

Mouvements en 2022 (en nombre)



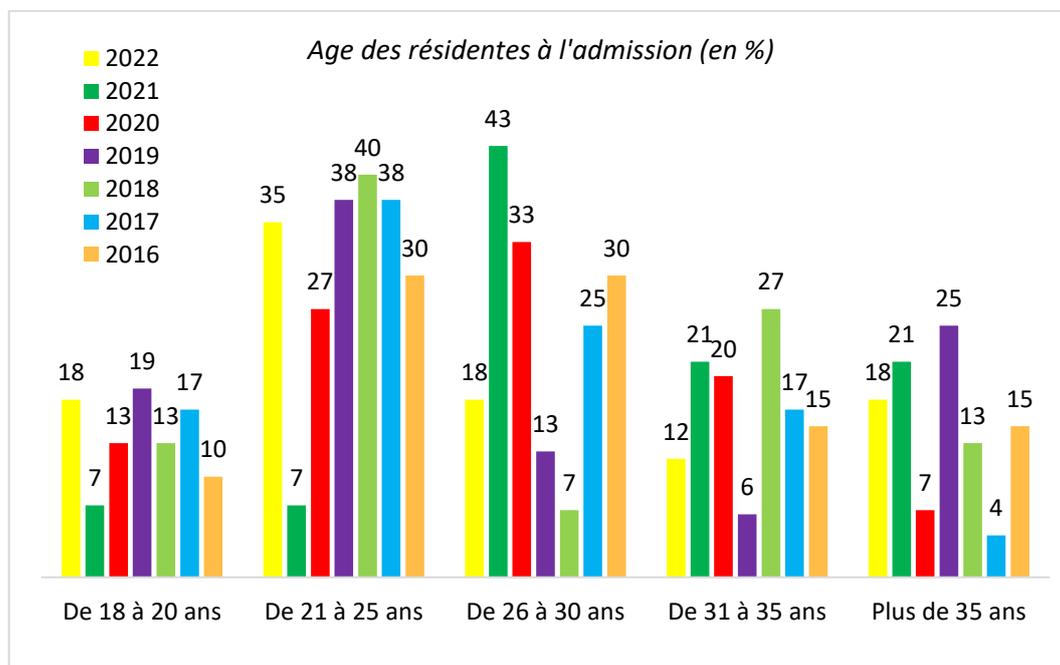
51 familles ont été prises en charge au cours de l'année 2022.

Concernant l'admission, les chiffres 2022 restent stables depuis trois ans avec 17 nouvelles mères admises, dont 15 en post-natal et 2 en prénatal. Sur les 18 enfants, 6 sont nés dans l'année dont 2 après l'admission de la femme enceinte.

17 résidentes et 18 enfants sont sortis cette année, ce qui équilibre le nombre de mères et d'enfants présents sur les premiers et derniers jours de l'année (34/33 mères et 37/35 enfants) avec un taux d'occupation minoré dès le mois d'août 2022.

L'Activité

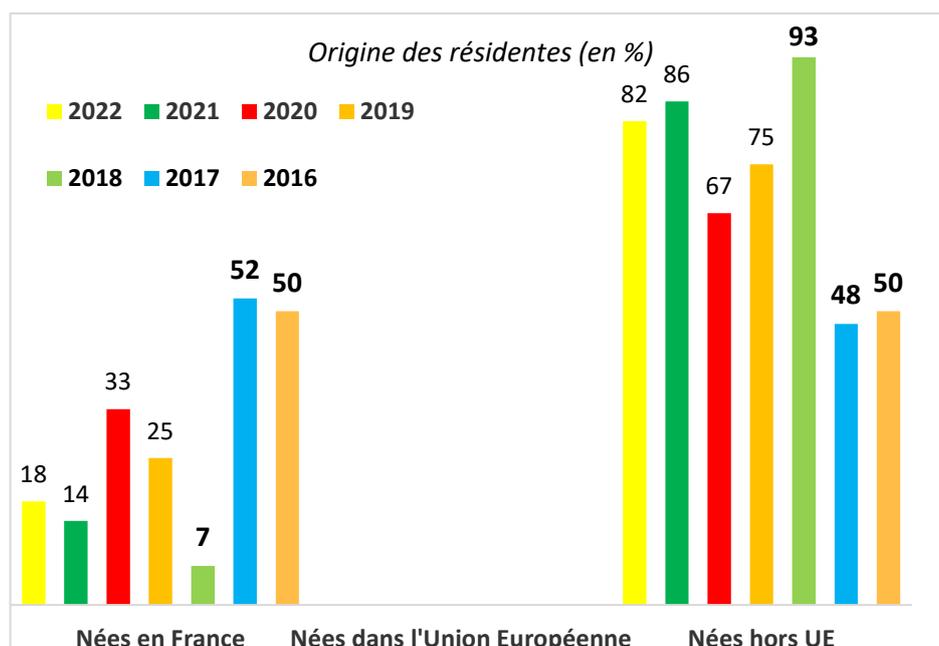
Les âges des résidentes à l'arrivée



La tranche d'âge la plus représentée en 2022 est de 21 à 25 ans pour 35 %, 18% concerne la tranche 18-20 ans et 18% la tranche d'âge 26-30 avec un rajeunissement constaté cette année avec des femmes jeunes majeurs qui connaissent déjà un parcours ASE en foyer ou en famille d'accueil, ayant un contrat jeune majeur.

30% des orientations correspondent à des mères de plus de 30 ans. Elles sont accueillies avec un seul enfant mais peuvent avoir un ou plusieurs enfants dans leur pays d'origine.

Les origines des résidentes à l'admission



En 2022, 82 % des femmes accueillies sont nées hors Union Européenne (86% en 2021).

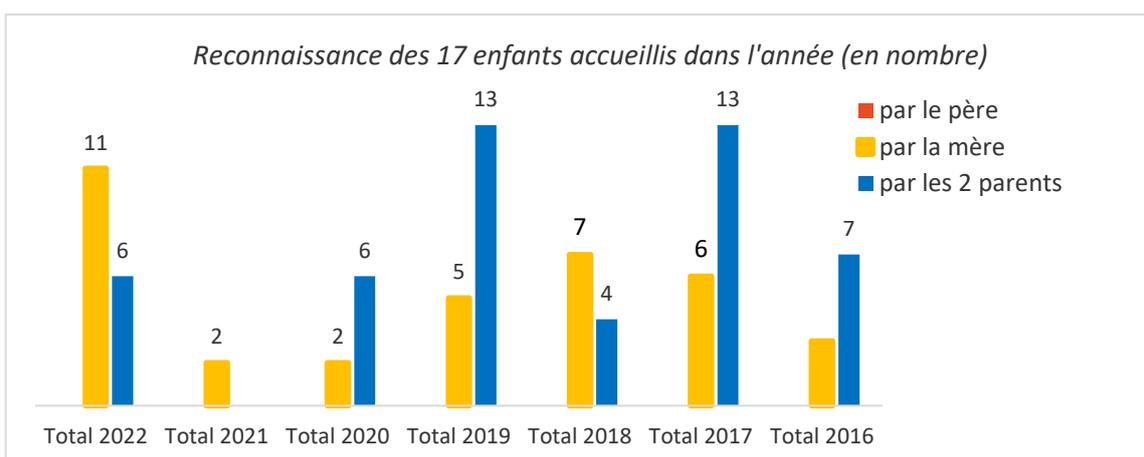
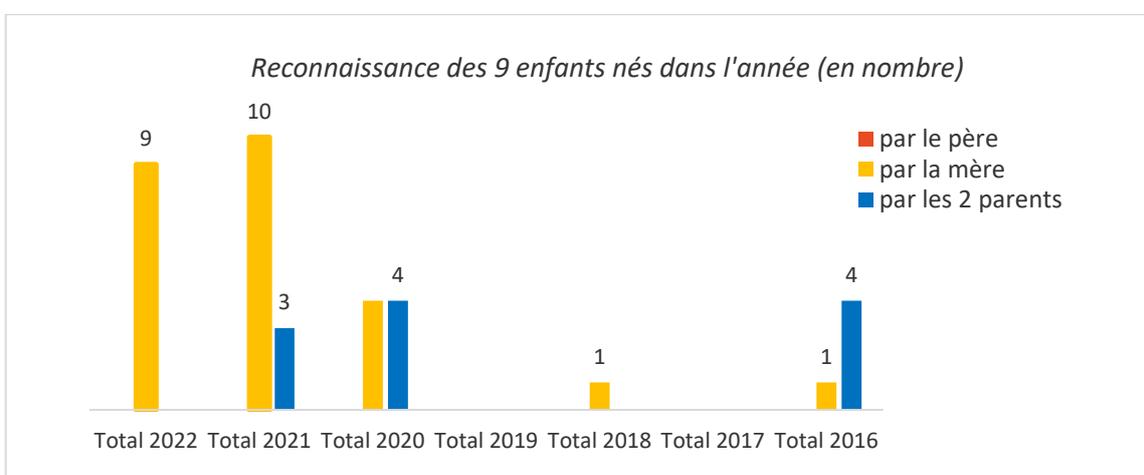
L'Activité

Comme les années précédentes, nous n'avons accueilli aucune mère née dans l'Union Européenne hors France.

La diversité des situations au regard du séjour des étrangers sur le territoire français complexifie significativement l'accès à la protection sociale et représente une part très importante des démarches administratives et du temps qui leur est consacré tout au long de leur présence à la Résidence maternelle.

Les problématiques de violences sexuelles, mariage forcé, traite des êtres humains sont bien réelles dans le parcours des femmes que nous accueillons aujourd'hui. La prise en compte des symptômes post-traumatiques, séquelles tant psychiques que physiques, nous ont conduits à poursuivre les partenariats spécifiques pour les accompagner vers des soins parallèlement au soutien à la parentalité.

La reconnaissance des enfants en 2022



La reconnaissance par les deux parents des enfants que nous accueillons est aléatoire. 1/3 des enfants nés avant 2022 ont été reconnus par le père tandis qu'aucun enfant né en 2022 ne bénéficie encore de cette reconnaissance.

L'Activité

L'accueil des pères à la Résidence maternelle Les Lilas

La locution « centre maternel » semble être incompatible avec l'idée même de père. En effet, comment envisager la place du père dans une structure qui de fait, ne l'accueille pas et n'a pas vocation à l'accompagner et à le soutenir dans sa parentalité ?

Il est donc nécessaire de conscientiser cette place, quitte à bousculer les représentations que nous avons de notre travail, de notre mission. En effet, ni résident, ni vraiment visiteur, le père a pourtant toute sa place dans la vie cet enfant, accueilli avec sa mère, en centre maternel.

Cette reconnaissance de filiation est soutenue auprès des mères par les professionnels. Il est parfois malaisé faire sortir ces dernières du concept de « géniteur ». Le père étant cantonné, pour certaines mères, aux visites, au versement d'une pension alimentaire ou au biais par lequel il est possible d'obtenir un titre de séjour.

Car le père, s'il prend la place qui devrait lui être dévolue, peut être un soutien et une ressource pour la mère et l'enfant. Ainsi, nous recevons également les pères et accompagnons les mères pour qu'elles valorisent cette place de père auprès de leurs enfants. Dans le cas de séparation, nous favorisons le lien du « couple parental » dans l'intérêt de l'enfant.

Ainsi, le père fait tiers dans la relation duelle mère-enfant. Il permet pour la mère un relai et un soutien et, reconnu dans son rôle d'éducateur, il prend sa place de parent vis-à-vis de la mère et surtout de l'enfant.

La question des violences conjugales

Parfois, le couple parental vole en éclat du fait des violences conjugales. Nous veillons en tout premier lieu à préserver les enfants des conflits ou des violences. Les femmes sont accompagnées et soutenues dans les démarches inhérentes à leur protection afin de prévenir d'autres faits de violences qui ont, bien souvent, un impact sur leur parentalité. Ainsi, nous les orientons vers juristes, avocats, associations, services de police, juges aux affaires familiales...

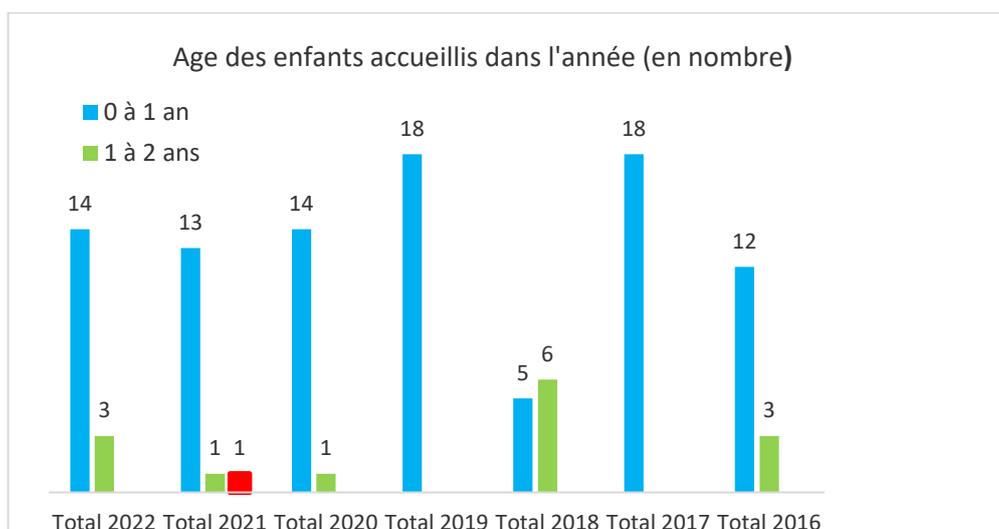
En 2022, l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales a été particulièrement prégnant au sein de l'équipe éducative. Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance, nous restons vigilants aux signes de mal-être des enfants témoins ou victimes, au studio comme à la crèche. En conséquence, nous pouvons proposer aux mères d'accompagner les enfants dans les associations idoines ou les orienter vers le soin.

Les pères, dans le cas de violences conjugales, et à la demande de la mère, n'ont plus l'autorisation d'aller dans le studio de la résidente. L'orientation dans une structure de médiation est également possible dans le cas de conflit parental sans violences conjugales.

En cas de séparation des parents, nous insistons quoiqu'il en soit sur la nécessité d'un jugement afin de poser un cadre légal quant à la pension alimentaire et la garde de l'enfant. Cette démarche d'aller en justice est souvent vécue comme étant une démarche « contre le père » là où nous les amenons à penser que c'est une démarche « pour l'enfant ». Les mères souhaitent éviter de faire appel à la justice pour des raisons plurielles mais principalement pour maintenir des relations apaisées avec le père voire pour des raisons culturelles.

L'Activité

L'âge des enfants accueillis



La situation est quasiment identique aux trois années précédentes : la majorité des enfants accueillis ont moins de 1 an (14 sur 17 enfants) pour trois enfants occupant la tranche de 1 à 2 ans.

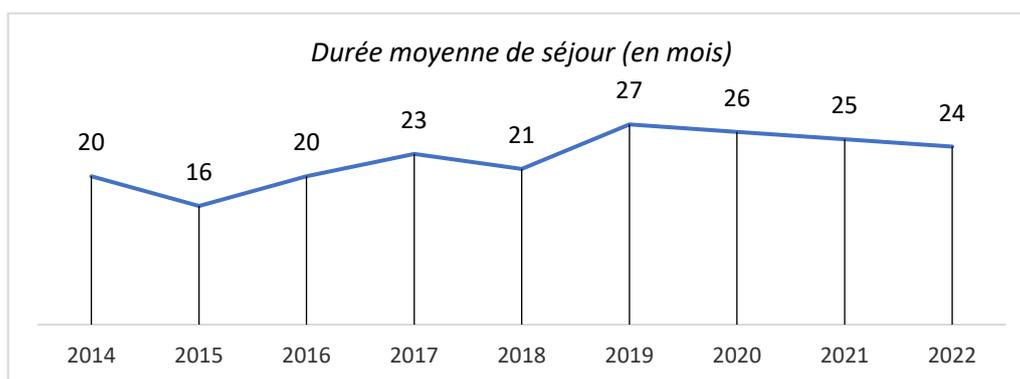
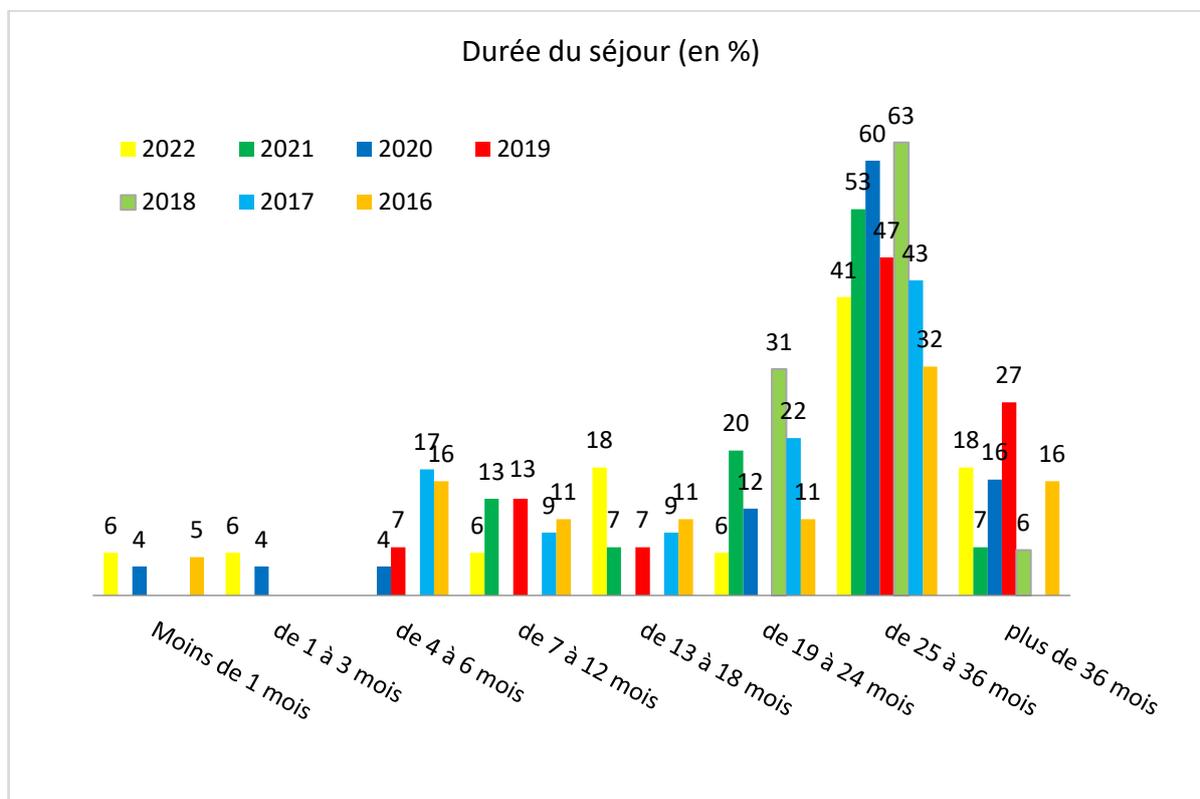
Cela demande une souplesse d'organisation au sein de la crèche pour assurer l'accueil privilégié de l'enfant ou d'un groupe d'enfants du même âge.

Cette situation bien qu'elle soit favorable à un accompagnement dans la durée (qui pourrait aller jusqu'aux 3 ans de l'enfant) agit sur notre mode de fonctionnement et nécessite des adaptations sur le plan du personnel à affecter à chaque section de la crèche et sur les périodes d'adaptation à planifier.



L'Activité

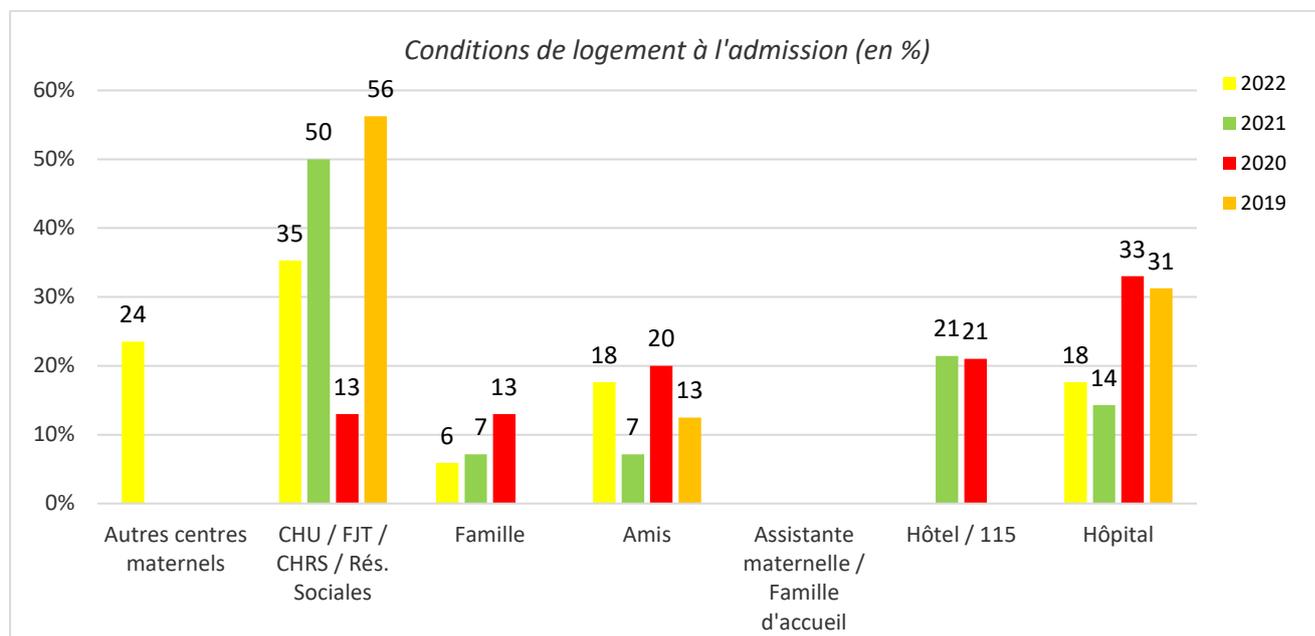
La durée moyenne de séjour des femmes sorties dans l'année 2022



La durée moyenne de séjour 2022 est de **24 mois**. Elle se stabilise depuis 6 ans avec une stagnation relative cette année dues à deux courtes durées de séjour (une de 20 jours et une de 1 mois et 26 jours).

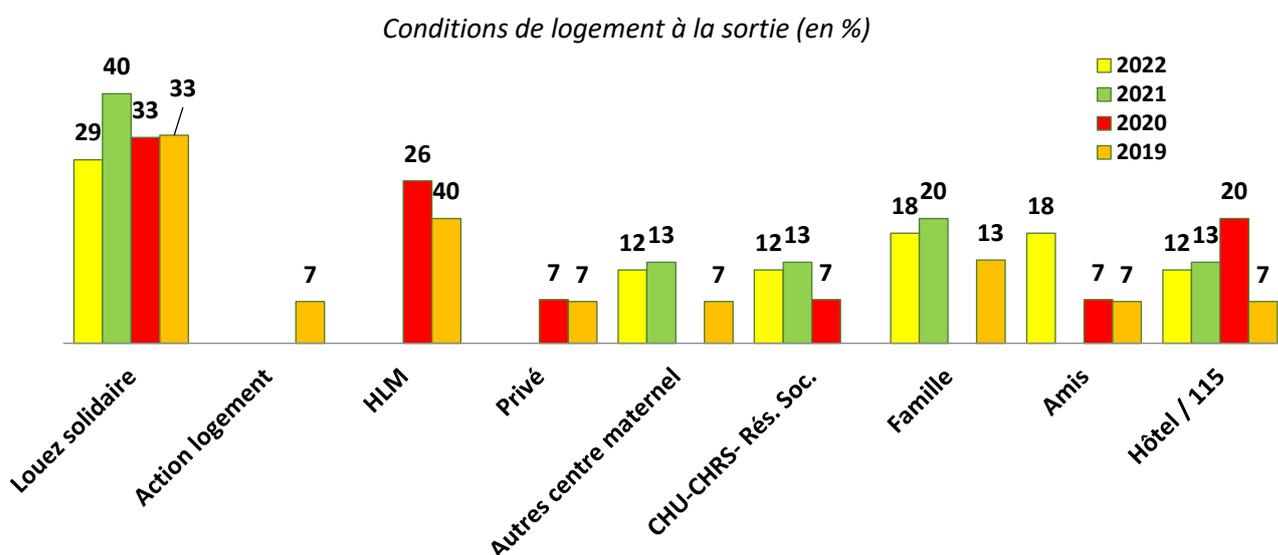
L'Activité

Les conditions de logement du public à l'admission en 2022



En 2022, on remarque que 53% des mères sont orientées vers la résidence maternelle par des institutions médicales ou sociales (contre 85% pour 2021). 24% des mères étaient hébergées par des particuliers (familles/amis) et aucune famille n'était logée à l'hôtel avant d'intégrer la résidence. En comparaison avec 2021, 24% des mères accueillies proviennent d'un autre centre maternel.

Les conditions de logement du public à la sortie en 2022



On observe que 29 % des sorties (en jaune sur le graphique) sont réalisées via le dispositif « Louez solidaire », et 36 % chez la famille ou les amis tandis que le relogement en CHU, FJT, CHRS, résidence sociale concerne 12 % et aussi 12 % pour l'hôtel (PCH ASE) et le 115 : ces deux derniers postes sont constants par rapport à l'année précédente.

L'Activité

2. Le Pôle insertion professionnelle

Comme le dit si bien Maela PAUL, docteur en sciences de l'éducation : accompagner « c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui. »

L'accompagnement à l'insertion professionnelle et sociale est une volonté institutionnelle affichée depuis près de 20 ans et une condition sine qua non à la survie économique de la famille, à son autonomie future et à l'éligibilité à un logement dans le parc social.

De ce fait le pôle insertion compte deux conseillères en insertion professionnelle qualifiées, rattachée au service de l'accompagnement global depuis avril 2021. L'accompagnement socioprofessionnel au sein de la résidence permet d'amorcer les premiers freins liés au monde du travail et de proposer aux résidentes les outils nécessaires d'accès à l'emploi et à la formation. En fonction de la situation, nous les orientons vers des structures ressources telles que le Pôle-emploi ou la Mission locale.

Les résidentes sont reçues en entretien individuel d'une durée de deux heures pour un diagnostic concernant l'insertion et les questions de la vie professionnelle. Nous travaillons en étroite collaboration avec les institutions professionnelles de l'Etat et du Département.

L'accompagnement assuré par les conseillères en insertion professionnelle permet d'identifier et de valoriser les potentialités des résidentes, de renforcer et d'acquérir des compétences, de faire évoluer leurs ressources sociales et professionnelle.

Le plan d'action concernant le suivi professionnel se met en place une fois que la résidente a trouvé ses repères sur la résidence et que l'entrée en crèche de l'enfant est programmée. Le premier entretien est à l'initiative du référent de projet.

L'insertion professionnelle au sein de la résidence est un véritable défi car, ces deux dernières années nous accueillons de résidentes sans papiers au nombre de dix-sept. Ce chiffre est calculé en fonction du nombre de demande d'aide financières. Mais nous mettons tout en œuvre afin de les accompagner au mieux.

Les ateliers d'insertion professionnelles mis en place en 2022

Les ateliers collectifs d'une durée de 4 heures organisés en interne sont l'occasion pour les résidentes de se questionner et de se perfectionner sur certaines étapes de leurs recherches et de partager des sujets communs qui les font progresser ensemble. Certains ateliers ont pu être individualisés sur une durée de 2 heures.

Voici la liste des activités au sein de la résidence en 2022 :

- ✓ **Atelier individualisé « CV et Lettre de motivation »** avec la résidente. Les ateliers sont individualisés afin de rassurer la résidente, car la plupart ont un manque de confiance en soi et cela permet de travailler le CV et la lettre de motivation en proximité de la résidente avec pour objectif de lui permettre par la suite de postuler à une offre d'emploi ou à un stage.



L'Activité

- ✓ « **Bel' Age** » est une action de solidarité 100 % bien-être pour nos aînés (es) qui a pour but de prodiguer des soins (manucure, pédicure), rompre l'isolement, créer un lien social et intergénérationnel avec les résidents de l'EHPAD Hector Berlioz à Bobigny, inscrire les résidentes comme actrices du tissu social local et acquérir des nouvelles compétences. 5 séances ont eu lieu sur l'année.



Une convention a été signée afin de formaliser ce partenariat qui est un succès auprès des résidentes et des seniors.

- ✓ **Atelier « Se connaître »** avec pour objectif de valoriser le savoir-être et savoir-faire de la personne afin de mieux définir son projet professionnel et par la même occasion de rédiger son CV, sa lettre de motivation et de valoriser la personne sur l'estime de soi.
- ✓ **Atelier « Renforcer la confiance en soi »** : face à des situations parfois difficiles, cet atelier permet de concevoir et de construire un projet en mettant en place les actions s'y rapportant. Dans une ambiance d'écoute bienveillante, il s'agit de faire émerger le sentiment de sa propre valeur, d'évoluer vers une image positive de soi-même, de mobiliser l'énergie et d'oser.
- ✓ **Atelier « Enquête métier »** qui permet à la résidente de connaître un métier, un environnement professionnel, un secteur d'activité. L'objectif est de se créer un réseau relationnel, de se faire connaître afin d'accéder au marché du travail et de rentrer en contact avec des professionnels en vue d'une demande de stage ou d'emploi.
- ✓ **Atelier « Recherche d'emploi »** pour obtenir des conseils afin de trouver des offres d'emploi de manière efficace et autonome et de connaître la différence entre le marché caché et le marché ouvert de l'emploi pour mener à bien ses recherches.
- ✓ **Atelier « Entretien d'embauche »** qui a pour objectif d'effectuer un entretien à l'issue duquel on sera recruté et motivé par le poste. Une attention est portée sur l'intégration concernant les premières en entreprise.
- ✓ **Intervention de CAP 92**, plateforme des services à domicile des Hauts-de-Seine afin de faire découvrir aux résidentes les différents métiers d'aide à la personne, de réaliser les présélections pour les entreprises repérées et de présenter une nouvelle prestation de formation d'aide à la personne.

Nous constatons que beaucoup de résidentes ne maîtrisent pas l'outil informatique. Afin de réduire la fracture numérique, nous les orientons vers des associations tel que **EMMAUS CONNECT**, nous animons aussi des ateliers d'initiation informatique en individuel selon la demande de la résidente.

L'Activité

Le réseau de partenaires

Pour accompagner au mieux les résidentes et répondre avec plus d'efficacité à leurs demandes concernant leurs projets professionnels en lien avec l'analyse du territoire, nous avons mis en place un réseau de partenaires avec les différents acteurs du marché en plus du réseau proposé par le service bénévolat de la Fondation. Un réseau professionnel et des partenariats ciblés sont indispensables pour mener à bien l'insertion professionnelle des résidentes.

Les partenaires qui ont été sollicités et avec qui nous travaillons en étroite collaboration au sein de la Résidence maternelle sont :

Les structures d'insertion

- **Food 2 rue la Panaméenne** : Chantier d'Insertion (restauration collective)
- **Travail et partage** : Association Intermédiaire (Armée du salut) Insertion par l'activité Economique
- **Marguerite** : chantier d'insertion (logistique : préparateur de commande) contrat d'un an renouvelable
- **Initiales solidaires** : Structure d'Insertion par l'activité économique (restauration collective...)

Les centres de formations

- **CAP 92** : Structure de service à la personne et centre de formation
- **Centres de formation avec lesquels nous travaillons** : AMB Formation, E2M Formation, ASSO FAC, GRETA Paris
- **L'E2C (école de la deuxième chance)** : parcours de formation et d'accompagnement individualisé pour les jeunes sans qualification, ou titulaires d'un BEP, CAP, Bac ou équivalent, éloignés de l'emploi, souhaitant accéder à un emploi ou une formation. L'E2C est une solution structurante du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) et peut être mobilisée, à ce titre, comme une étape du parcours CEJ.

Les associations

- **Association Espace 19** qui gère et anime trois centres sociaux culturels de quartier dans le 19^{ème} arrondissement.
- **Fondation de l'Armée du Salut** qui facilite l'insertion à travers le bénévolat et la formation.

Les entreprises

- **Domavia** : structure spécialisée dans la prise en charge et le maintien à domicile des personnes dépendantes ou en voie de dépendance basé à Paris.
- **Carrefour Market Paris Jean Jaurès** : magasin /superette

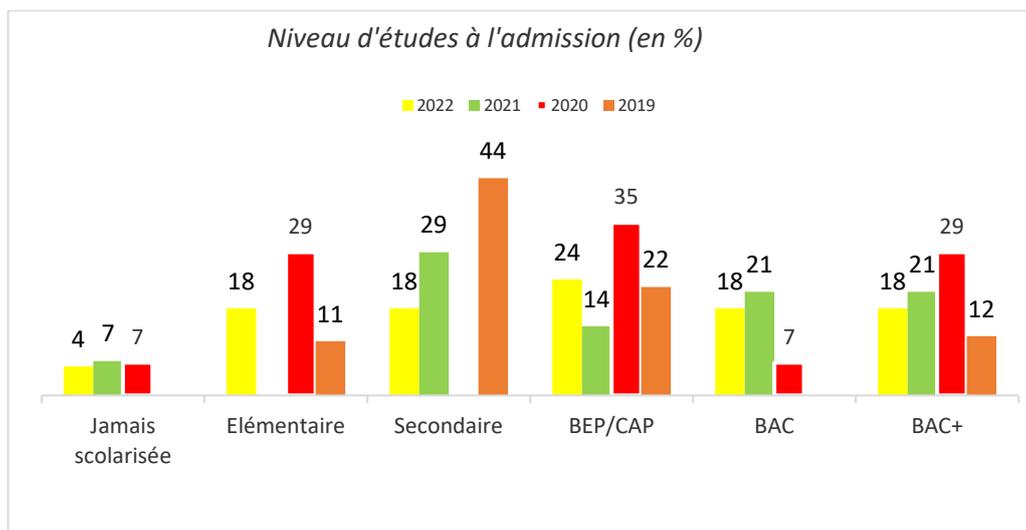


L'Activité



L'insertion en chiffres en 2022

- **Niveaux d'études à l'admission**

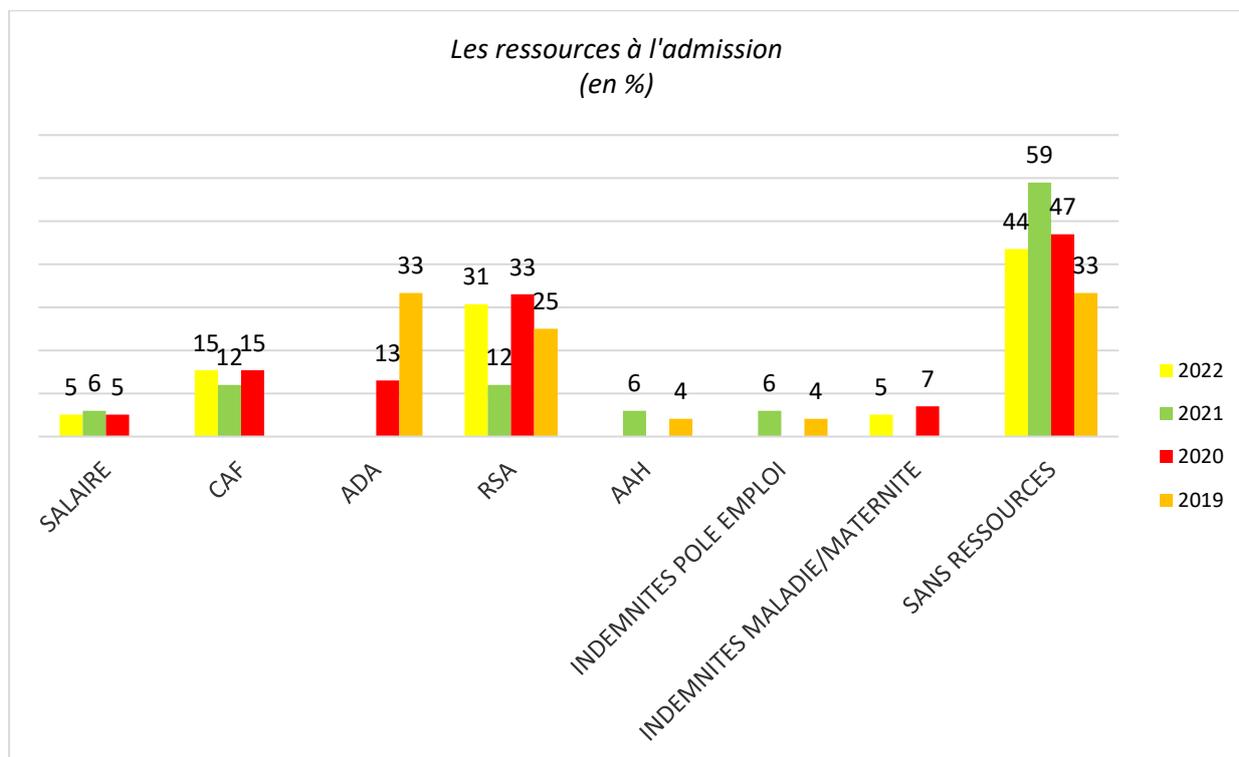


Concernant le niveau d'études à l'admission au cours de l'année 2022 (en jaune sur le graphique), nous constatons que :

- **4 %** des résidentes (1 sur 17) n'ont jamais été scolarisées ni en France ni dans leur pays d'origine et 24% rencontrent des difficultés à comprendre ou à se faire comprendre (7% en 2021).
- Nous poursuivons le travail de collaboration avec deux bénévoles pour **des cours de français** par petits groupes de deux ou en individuel, ce qui permet, une fois la barrière linguistique écartée, la de pouvoir suivre une formation. L'engagement des bénévoles constitue une ressource très importante que nous souhaitons maintenir.
- Lorsque les niveaux sont très faibles, nous orientons les résidentes vers des organismes extérieurs (Association Espace 19).
- **36%** ont acquis un niveau « élémentaire et secondaire » réalisé majoritairement dans leur pays d'origine.
- **24 %** ont un niveau BEP/CAP obtenu soit dans leurs pays d'origine ou en France pour la plupart.
- **36 %** des résidentes ont le niveau BAC ou BAC + à l'admission (42% en 2021).

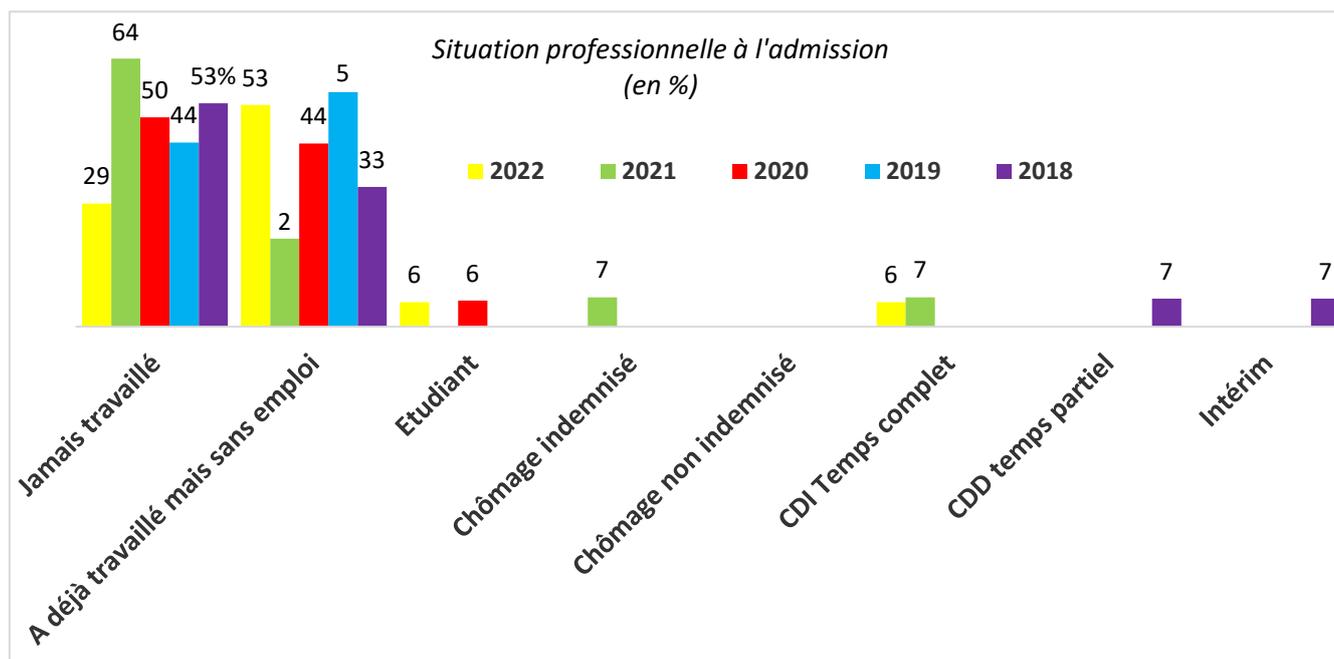
L'Activité

- Les ressources à l'admission



Nous constatons une baisse du nombre de familles accueillies sans ressource (44% en 2022 pour 59% en 2021).

- La situation professionnelle à l'admission



L'Activité

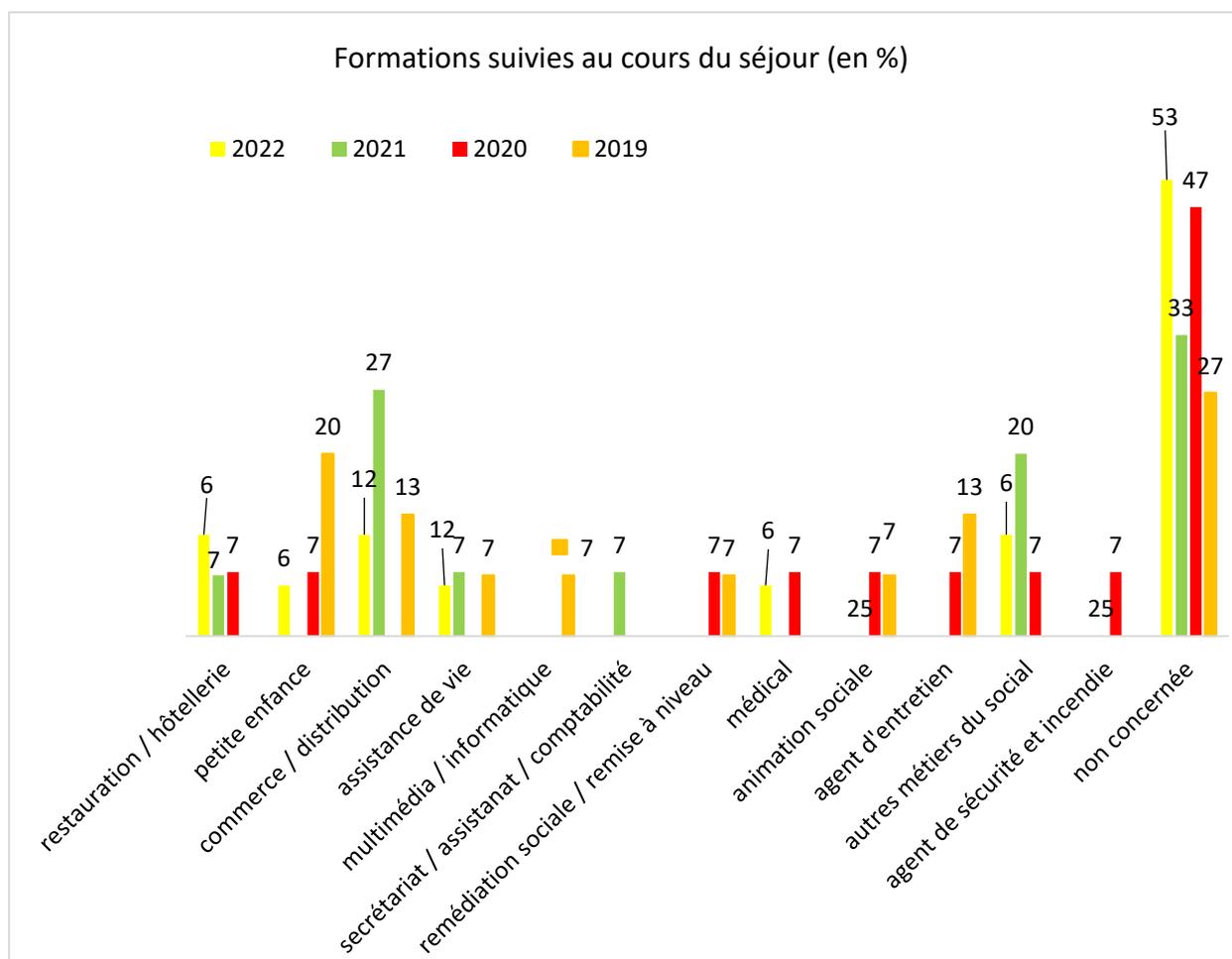
Comparé à 2021, nous constatons une baisse conséquente de 50% des résidentes accueillies n'ayant jamais travaillé et pour lesquelles nous proposons un accompagnement individualisé pour une meilleure connaissance des codes du travail.

A l'inverse, nous relevons une forte augmentation de celles qui ont déjà travaillé mais qui sont sans emploi déclaré.

6% sont en CDI temps plein et peuvent bénéficier d'un congé parental.

6% sont étudiantes avec une scolarité mise en difficulté du fait de la grossesse.

- **Les formations suivies cette année par les résidentes**



Au cours de l'année 2022 les secteurs de formation plébiscité par les résidentes sont :

- La restauration /hôtellerie avec 6 %
- La petite enfance avec 6 %
- Le commerce /distribution 12%
- Le secteur médical avec 6%
- Autres métiers du social 6 %
- 53 % ne sont pas concernées

En fonction de l'élaboration du projet professionnel et chaque fois que cela est possible, nous accompagnons les résidentes vers la formation qualifiante ou diplômante.



L'Activité

Pour les femmes isolées avec un enfant à charge, il est important de leur donner les moyens de se valoriser sur le marché du travail en ayant une qualification ou un diplôme. Nous privilégions les formations en alternance, chantier d'insertion avec rémunération dans le délai imparti de la prise en charge avec possibilité d'embauche à l'issue de la formation.

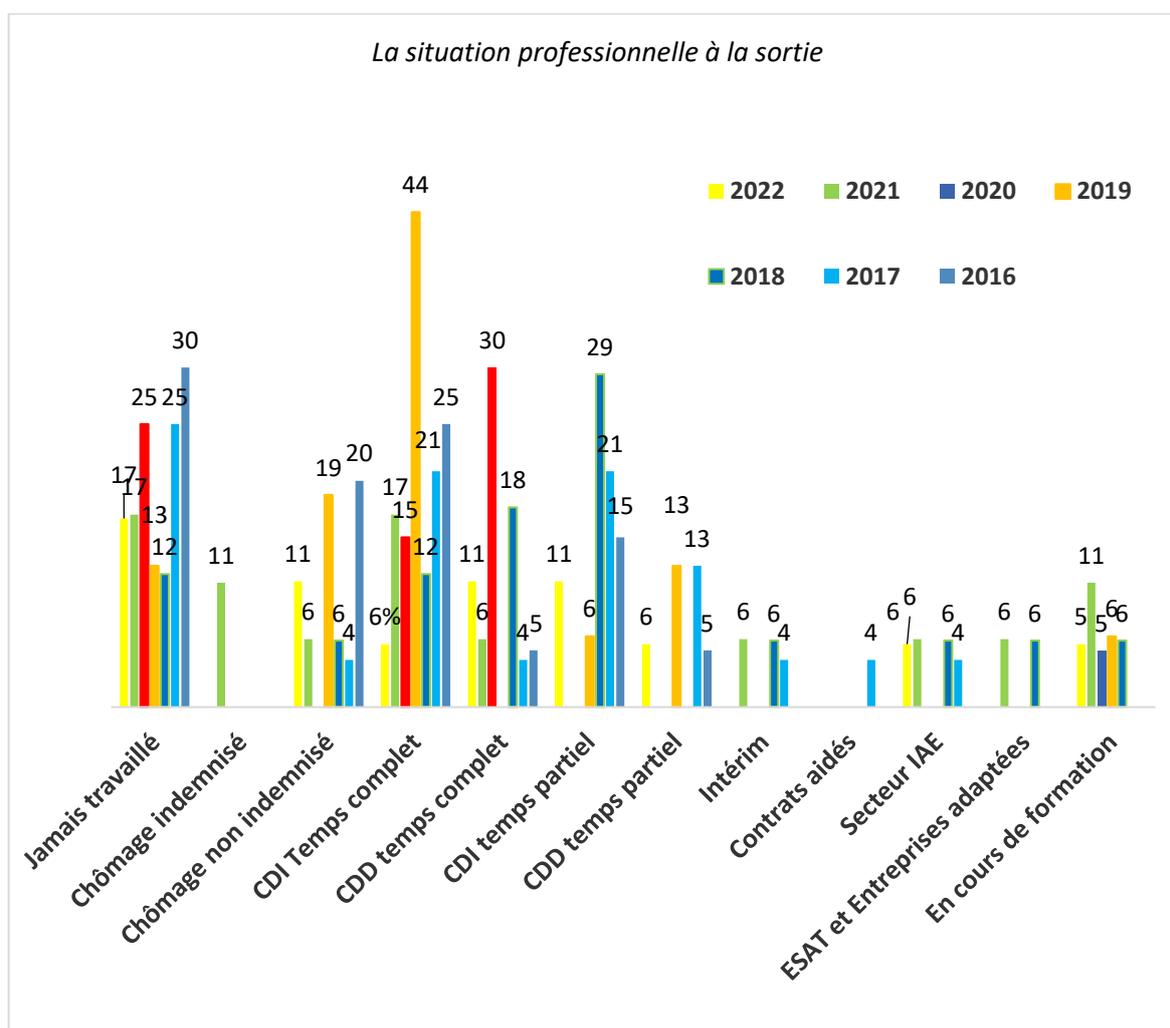
Les secteurs « pourvoyeurs d'emploi » et compatibles avec la responsabilité de parent isolé sont :

- Secteur de petite enfance,
- Aide à la personne,
- Hygiène et entretien des locaux,
- Agent de service hospitalier,
- Hôtesse de caisse,
- Dame de cantine scolaire,
- Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).

Ces métiers laissent place à une plage horaire plus souple que d'autres métiers.

Traditionnellement, nous offrons à chaque résidente un bouquet de fleurs en guise de félicitations lorsqu'elles réussissent un examen, une certification.

- **La situation professionnelle à la sortie**



L'Activité

En 2022, on observe que le nombre de femmes n'ayant jamais travaillé est le même qu'en 2021 (17%), cela concerne les résidentes qui sont dans l'impossibilité administrative de s'inscrire sur le marché du travail.

- 6% des résidentes ont un CDI temps complet qui n'égale pas le niveau de 2021 (17%),
- 11 % ont un CDI temps complet,
- 11 % ont un CDD temps complet,
- 6% ont un contrat en IAE,
- 6% sont touchés un chômage indemnisé,
- 6% au chômage non indemnisé et 5 % sont en cours de formation.

L'insertion professionnelle dépend de plusieurs facteurs mais le plus important est la régularisation administrative sans quoi nous ne pourrions pas faire un accompagnement qui aboutir à une sortie dite « positive » pour les possibilités de relogement.

- **Taux annuel des mères non régularisées en fin de prise en charge (en %)**



La régularisation du droit au séjour

La Résidence maternelle Les Lilas accueille les mères et leurs enfants dans un principe d'**inconditionnalité**. De fait, nous accompagnons des femmes de toutes origines, Françaises, mais aussi originaires du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne dont le statut peut être très variable (demandeurs d'asile, réfugiées, titulaires d'un titre de séjour, personnes sans papiers...).

Accompagner les mères issues de l'exil, c'est accompagner, pour beaucoup, des mères ayant vécu de nombreux traumatismes. Dans leur pays d'origine en premier lieu et sur le parcours. Puis, une fois arrivées en France, le traumatisme de la précarité sociale, la presque absence de droits et le peu de lien social. Ainsi, avant d'être orientées en centre maternel, elles ont parfois connu la rue, les hôtels, l'hébergement d'urgence ou chez des compatriotes pas toujours bienveillants. De fait, les relations de couple, lorsqu'il y en a, sont rarement pérennes et protectrices.

En conséquence, l'enfant représente alors la possibilité d'intégrer un hébergement stable jusqu'à ses trois ans et l'accès à certains droits, aux aides à la subsistance du SEAPPE et, pour beaucoup, à un titre de séjour Vie privée et familiale.

... / ...

L'Activité

Entre un parcours de vie douloureux, la précarité et avec peu d'étayage familial ou amical, ces mères peuvent se trouver en grande difficulté psychique et peu disponibles pour leur enfant. La question de la régularité du séjour sur le territoire est donc la clé qui permet un meilleur accès aux droits (CAF, aide juridictionnelle...), aux soins (le panier de soins de l'AME est limité), au travail et une possibilité de fin de prise en charge de la dyade plus sereine car autre que l'hébergement d'urgence.

C'est lors du recueil de données que nous pouvons évaluer la possibilité pour les résidentes d'avoir accès à un titre de séjour. En effet, dans le cas contraire, il leur faudra attendre trois années de scolarité de l'enfant pour instruire une demande. Bien souvent, nous les orientons en première intention à la permanence juridique qui se tient tous les mois à la Résidence maternelle en partenariat avec le Barreau de Paris. Ce premier échange avec un avocat permet éventuellement de trouver des leviers pour la régularisation ou de conforter l'évaluation de l'équipe éducative. En outre, cet entretien avec un avocat permet, dans la majorité des cas d'impulser une démarche (JAF, asile...).

Nous abordons donc avec ces femmes la question du soutien à la parentalité dans un contexte de parcours traumatique, d'interculturalité et d'angoisse d'une orientation de fin de prise en charge dans les dispositifs d'hébergement d'urgence, faute de régularisation. Il s'agit donc de permettre à cette dyade de pouvoir s'ajuster au mieux dans la précarité et l'incertitude quant à l'avenir après avoir bénéficié d'un environnement particulièrement étayant et soutenant.

3. L'accompagnement de soirée

A la suite du départ à la retraite de l'auxiliaire de nuit en juillet 2022, nous avons fait le choix de modifier le poste par une présence plus régulière sur les soirées de la semaine afin d'apporter une aide au moment du bain, du repas et/ou du coucher des enfants.

L'intervention de l'auxiliaire de puériculture au sein des studios est destinée à contenir l'angoisse des mères dès leur arrivée. Elle se situe dans la première phase de la prise en charge de la dyade à la Résidence. Elle apporte réassurance sur les premiers soins en cas de fièvre et prend en charge un enfant si l'état de la mère le nécessite.

Cette présence nous autorise à accepter des situations complexes en début de prise en charge et a apaisé les inquiétudes des surveillants de nuit lors des phases difficiles que sont amenées à traverser quelques dyades.

Elle apporte également un regard spécifique en soutien de l'évaluation des référents de projet notamment sur le rythme de l'enfant et la capacité de la mère à percevoir ses besoins.

L'auxiliaire de soirée consacre un temps de relais avec l'équipe de la crèche et participe à la réunion hebdomadaire de l'équipe accompagnement global.

L'Activité

4. Le suivi pré et postnatal

L'accueil bébés compte une salariée, éducatrice de jeunes enfants, rattachée au sein du service de l'accompagnement global.

L'accueil bébés est un lieu ressource pour la dyade et permet un premier accueil de l'enfant avec sa mère lors de son arrivée à la résidence maternelle et propose une transition avant l'entrée en crèche de l'enfant.

Celui-ci est situé dans un espace dédié de la crèche. Cet espace offre aux bébés et aux mères accueillis un lieu adapté, sécurisant et stable.

L'accueil bébés a pour vocation de promouvoir les échanges avec la mère et de leur apporter une écoute bienveillante, de favoriser le lien mère-enfant et d'offrir un soutien éducatif.

L'objectif est de proposer un moment de qualité entre la mère et son enfant dans un lieu propice et agréable. Avant tout, cet espace permet un temps de jeux avec son enfant hors du studio. L'éducatrice de jeunes enfants est toujours présente afin d'observer le développement de l'enfant, répondre aux différents questionnements de la mère (sommeil, alimentation, soins, jeux etc.), valoriser les compétences de l'enfant et de sa mère, suivre l'évolution de l'enfant, soutenir la construction du lien mère-enfant et aussi, travailler la séparation très progressive avant l'entrée en crèche.

L'accueil bébés est ouvert deux heures par jour :

- Le lundi, mardi et vendredi de 10h30 à 12h30 à la demande des résidentes, c'est un temps individuel, un temps de relais pour la mère si besoin ou en groupe restreint. (Soit 2 résidentes avec leurs bébés au maximum).
- Le mercredi et jeudi sont dédiés au temps collectif avec les résidentes et la psychologue à temps plein de la résidence de 16h à 18h.

- **La prise en charge**

L'éducatrice de jeunes enfants (EJE) est présente lors de l'entretien de préadmission avec le référent projet et la psychologue référente de la famille.

Lors de cette première rencontre, une présentation de l'accueil bébés est faite à la mère et son enfant et l'EJE travaille en binôme avec le référent projet pendant les 6 premiers mois de l'arrivée de la dyade.

La professionnelle s'adapte aux besoins de la résidente et de son enfant. Des rendez-vous individuels peuvent être prévus en accord avec la mère. L'accueil bébés permet aussi une première rencontre avec les professionnelles de la crèche, pour faire connaissance avec les bébés dont elles seront référentes lors de leur entrée à la crèche. L'idée est de passer progressivement de l'accueil bébés à la crèche, en organisant des temps de rencontre et une période de transition entre les deux espaces.

Des visites aux studios sont proposées afin d'aider à un aménagement de l'espace adapté pour l'enfant et de proposer un soutien pour la mise en place du rythme de sommeil, d'échanger autour de l'alimentation et des soins à apporter à l'enfant.

L'Activité

L'éducatrice de jeunes enfants veille au bon suivi médical de l'enfant et de sa mère. Elle travaille en lien étroit avec la **PMI (protection maternelle infantile)** du quartier, et accompagne les résidentes et leurs enfants aux premiers rendez-vous afin d'assurer une continuité et de présenter les objectifs et les fonctions de la PMI. L'antenne réalise la pesée du bébé toutes les semaines puis une fois par mois, elle assure aussi un suivi des vaccins avec des rendez-vous réguliers avec le médecin de la PMI. Des professionnelles de la petite enfance se rendent disponibles pour répondre aux questions des mères : allaitement, portage, poids du bébé, soins du cordon ombilical etc.

Le lien est également fait à la **Maison de santé** du quartier afin que la résidente et son enfant ait un médecin généraliste à proximité en cas de maladie. Le suivi pré et postnatal de la mère est réalisé avec les sage-femmes du quartier.

Enfin, ses sorties sont proposées dans des lieux ressources pour la mère et son enfant afin de passer un moment agréable et de connaître les différents endroits adaptés pour son enfant tels que la ludothèque, le « Lab de la Cité des bébés », les **lieux d'accueil parents enfants**, les différents parcs à proximité etc.

The infographic features the City of Paris logo at the top. Below it, a yellow box contains the text 'PMI à Paris' and 'CONNAISSEZ-VOUS VOTRE CENTRE DE PMI?'. A blue box below explains: 'Un espace d'accueil et de soins, gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs parents'. The main content is a grid of seven illustrations with captions: 'Un lieu d'accueil' (a caregiver with children), 'Des groupes de futurs parents' (a group of people), 'Des conseils aux femmes enceintes' (a caregiver with a pregnant woman), 'Des consultations médicales et vaccinations' (a doctor with a child), 'Des conseils et pesées' (a caregiver weighing a baby), 'Des entretiens individuels avec interprète selon les besoins' (a caregiver with a woman), and 'Des ateliers parents enfants' (a caregiver with children). A 'visite à domicile' illustration shows a caregiver at a home. At the bottom, it says 'RETROUVEZ LES ADRESSES DES CENTRES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE SUR PARIS.FR' and 'TOUTE L'INFO AU SERVICE SUR PARIS.FR'.

L'Activité

- **Les missions de l'accueil bébés**

L'accueil bébés a pour engagement le respect de la place du parent comme « premiers éducateurs » de leur enfant et prend en compte leurs principes éducatifs. L'éducatrice de jeunes enfants ne porte pas de jugement de valeur sur ce que fait l'enfant, ni n'effectue de comparaison.

Dans l'espace de l'accueil bébés, les principes sont :

- Respecter les besoins de chaque enfant,
- Accompagner l'enfant dans ses expériences en y assurant les conditions,
- Laisser l'enfant être acteur de son développement,
- Faire confiance à l'enfant, l'encourager, le valoriser, expliquer,
- Ne pas interrompre le jeu de l'enfant,
- Mettre en place un espace adapté pour se mouvoir en liberté.

- **Les interventions spécifiques**

- **Des étudiants psychomotriciens** viennent une fois par an pendant quatre mois et une fois par mois sur un temps collectif afin de proposer des temps d'activités avec les bébés sur différentes thématiques en fonction de leur projet élaboré en amont.
- **Yoga-maman-bébé**, l'éducatrice de jeunes enfants formée peut proposer des temps partagés soit le weekend soit sur un temps collectif et sur inscriptions des résidentes.

En 2022, 17 dyades ont été accompagnées avant l'entrée en crèche.

Les temps collectifs l'après-midi de 16h à 18h ont été très appréciés par les mères et leurs bébés, cela favorise les rencontres entre les différentes familles.

Les temps du matin sont bien repérés, certaines mères préférant être au calme avec leurs bébés plutôt qu'en groupe. Cela permet aussi de se préparer à respecter les horaires du matin avant l'arrivée en crèche.

Les moments collectifs avec les étudiants psychomotriciennes ont été vivement honorés. Les mères ont pris plaisir à faire des ateliers avec leurs bébés (massages, jeux d'eaux, musique).

Ce projet est reprogrammé pour l'année 2023.

Avec l'équipe de la crèche, nous avons également mis en place un tuilage progressif entre l'accueil bébés et la crèche. Tout d'abord, le futur référent vient une première fois à l'accueil bébés faire la connaissance de la mère et de son bébé, puis l'EJE de la crèche. Ensuite, l'EJE de l'accueil bébés accompagnera la mère et son bébé pour un premier temps à la crèche afin que l'adaptation puisse commencer sereinement.

Pour l'année 2023, nous souhaitons également accompagner les mères volontaires à la bibliothèque pour le choix des livres qui seront mis à disposition ; nous poursuivrons les moments de détente liés à l'activité yoga avec une formation confirmée de la professionnelle.

L'Activité

5. L'accompagnement à la parentalité

Celui-ci s'effectue par les travailleurs sociaux référents, l'éducatrice de jeunes enfants et l'auxiliaire de puériculture dans le cadre de l'accompagnement individuel et collectif.

Dans le cadre du collectif d'hébergement, « **Le Square** » est un espace ludique au sein de la Résidence qui peut être ouvert sur le principe de la libre participation et sans inscription. Deux éducatrices accueillent durant une heure et en collectif les enfants et leur maman. Les éducatrices invitent les parents à partager un temps de plaisir et de découverte avec leur enfant.

Cette activité est un outil pédagogique pour l'équipe éducative dans le cadre de l'accompagnement global individuel des familles et afin de soutenir le lien parent-enfant. Leur présence conjointe permet ainsi un accueil de qualité avec les éducatrices qui individualisent leur attention auprès des familles et favorisent l'étalement des interactions entre parents et enfants dans un cadre différent de celui de la crèche ou de l'intimité du studio.

L'équipe aide les parents à découvrir l'importance du jeu dans le développement de leur enfant et du temps partagé ensemble dès le plus jeune âge de celui-ci. Les parents contribuent autant à l'évolution de leur bébé qu'ils lui découvrent, avec admiration et fierté, des compétences. Les conseils prodigués, les temps d'échanges, individuels et collectifs, les observations partagées, les réponses aux interrogations des mamans... sont rassurants et encourageants.

Ce temps collectif est comme un « rendez-vous » pour certains enfants et parents. Nous observons une fréquentation régulière pour certains enfants, plus ponctuelle pour d'autres.

En fonction des besoins ressentis par l'équipe éducative ou des demandes des mamans, cet espace convivial peut également être ouvert de manière individuelle.



Ce partenariat entre la Résidence maternelle et LIRE existe depuis 2002.

Delphine, la lectrice de l'association, vient le jeudi, une fois par mois, durant une heure, avec des livres. Une à deux éducatrices l'accompagnent et lisent aussi de manière individuelle aux dyades. Certains enfants sont présents très régulièrement. Ils sont accompagnés de leur mère. Comme au Square, il n'y a pas d'inscription.

Delphine et les éducatrices médiatisent, avec le livre, la rencontre entre le parent et son enfant. Proposer de la lecture dès le plus jeune âge favorise l'accès au langage, à ses structures complexes et plus tard, à l'apprentissage de l'écrit. Les illustrés permettent d'accéder à la lecture de l'image et au rapport texte-image.

Nous constatons une participation plus active de certaines mamans qui lisent à leur enfant et aux autres. Les mamans se saisissent ainsi pleinement de l'objectif de ces séances de lecture.

Pour ces temps de lecture, les familles bénéficient des livres de LIRE en dépôt, du fond propre de la Résidence, des emprunts dans les Bibliothèques Jeunesse de la Ville de Paris et des ouvrages que Delphine nous fait découvrir ou redécouvrir. D'une manière générale, les livres que nous présentons sont variés : imagiers, histoires, livre-comptine, sans textes, grands formats, cartonnés, pop-up, livres d'art et documentaires...



L'Activité

Ce partenariat avec LIRE permet aux familles d'avoir un accès à la culture dans le cadre d'un plaisir partagé entre l'enfant et ses parents. Nous encourageons et accompagnons les familles à poursuivre cette découverte du livre et le plaisir de la lecture en bibliothèque et au domicile. Le partenariat de la Fondation a permis d'obtenir des entrées au Salon du Livre Jeunesse.

Outre l'espace du Square au premier étage, « **le Petit Salon** » est également ouvert lorsque les éducatrices sont disponibles. Cela permet d'accueillir davantage de dyades, en priorité celles qui résident au 2ème étage.

L'accompagnement de la parentalité se fait régulièrement lors des entretiens individuels et d'observations partagées au studio sur des temps de vie quotidienne, de soin, de repas... Les référentes abordent le développement de l'enfant, ses besoins élémentaires comme le rythme de vie structurant, l'accompagnement au sommeil, la réassurance, la gestion de la frustration, l'exercice de la parentalité et de la coparentalité...

L'accompagnement à la parentalité se poursuit également à l'extérieur, « hors les murs » de la Résidence. L'équipe organise des sorties et découvertes de lieux parents-enfants, comme le « **Lab de la Cité des Bébé**s » à la Cité des Sciences, le parc de la Villette à proximité...

Ces sorties sont l'occasion pour les résidentes et leurs enfants de découvrir leur environnement, de connaître les lieux ressources (culturels, accompagnement de la parentalité...) qu'elles pourront utiliser au cours de la prise en charge à la Résidence comme plus tard.



6. Les actions éducatives et le réseau

L'équipe accompagnement global développe son réseau et ses partenariats afin de renforcer ses actions auprès des résidentes :

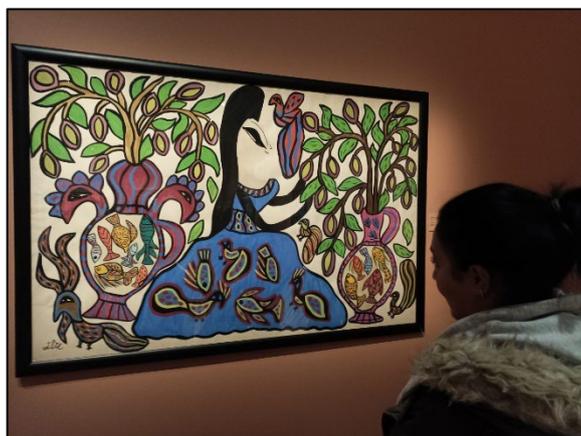
- **Le Service Bénévolat de la Fondation** permet aux résidentes de bénéficier de cours de français qui sont assurés par 2 bénévoles depuis plusieurs années. Elles sont investies auprès de 3 résidentes et interviennent deux fois par semaine dans un cadre individuel.

L'Activité

- La permanence juridique est essentielle pour l'accès aux droits. Elle est assurée par un avocat du « **Barreau de Paris Solidaire** » et un juriste de « **Droits d'Urgence** » qui a lieu tous les premiers mardis du mois.
- **Des dons solidaires** permettent aux résidentes et à leurs enfants de recevoir des vêtements, du matériel de puériculture, des cosmétiques, des jeux à Noël...
- Une convention avec l'association **Citizen Care** a été signée pour un an. Ce partenariat permet aux résidentes de recevoir chaque mois un kit d'hygiène. Celui-ci est particulièrement nécessaire aux résidentes bénéficiaires de l'aide à la subsistance qui doivent arbitrer et prioriser leurs dépenses.
- **L'AMAP La Courgette** donne chaque semaine des surplus de légumes. Ils sont remis en priorité aux résidentes bénéficiaires d'une aide à la subsistance. C'est l'occasion de recevoir des légumes variés et frais. Elles peuvent ainsi cuisiner pour elles et leurs enfants, et profiter d'une alimentation diversifiée et de qualité.
- Dans le cadre de la convention signée entre la Fondation de l'Armée du Salut et le **musée du Quai Branly** jusqu'en juin 2022, l'équipe éducative a accompagné les résidentes et leurs enfants à 3 visites guidées.

Cette convention a permis aux résidentes de bénéficier du programme « Vivre Ensemble » du Ministère de la Culture.

Outre un accès gratuit au Musée qui a été médiatisé dans des conditions très privilégiées, des visites thématiques guidées ont été proposées ainsi que des visites contées adaptées aux bébés dans le cadre des actions « hors les murs » à la crèche lors de la Fête de l'Été. L'équipe a poursuivi ces sorties culturelles au Musée par la visite de l'exposition « *Black Indians* ».



- Les séances d'activités physiques guidées par une éducatrice se poursuivent à **la salle de sport**. Une fois par mois, une professeure de Pilate dispense un cours avec 2 à 3 résidentes qui y participent, il n'y a pas encore de régularité d'un groupe constitué en raison des contraintes personnelles des résidentes (formation, emploi, rendez-vous médicaux).

L'Activité

- Le partenariat établi en 2015 avec l'**EFOM, école d'ostéopathie**, se poursuit. Les consultations sont menées par 2 étudiants et un formateur. 9 consultations ont eu lieu avec un équilibre de participations entre le nombre de salariés et de résidentes.
- Des étudiantes en **psychomotricité de Sorbonne Université** ont sollicité la Résidence pour effectuer un service sanitaire. Deux groupes mères-enfants ont bénéficié de leurs interventions dans le cadre de l'accompagnement à la parentalité et du développement précoce de l'enfant ; un groupe, dit de Bébés, enfants encore « non moteurs » et un groupe d'enfants plus âgés ayant acquis la marche.

Chaque séance a porté sur une thématique particulière :

- Découverte sensori-motrice de l'enfant que le parent étai par le langage,
 - Découverte et jeux d'eau, transvasements...
 - Proposition de jeux de cache-cache, bercement, portage et musique et comptines,
 - Accompagnement des émotions de l'enfant par la mère,
 - Accompagnement et réassurance de son enfant lorsqu'il explore son environnement
 - Schémas et massages sur les points de réflexologie : massages du visage pour soulager les enfants lors des poussées dentaires, massages de la voûte plantaire pour soulager les douleurs abdominales, nez bouchés et poussées dentaires.
- **Journée de Solidarité** : l'agence « Béa » a sollicité la Résidence pour que les collaborateurs de l'agence immobilière JLL puissent effectuer leur journée de solidarité au sein de la Résidence. 15 collaboratrices de JLL et une animatrice de Béa sont venues le 9 juin. Pendant qu'un groupe, collaboratrices et résidentes, participait le matin à une activité « arbre de vie », un autre groupe mixte confectionnait le repas. L'après-midi, pendant qu'un groupe réaménageaient le potager et plantaient quelques légumes, le groupe de résidentes bénévoles « Bel-Age » montraient leur savoir-faire.
 - 4 Résidentes ont suivi une **Formation Premiers Secours avec la Croix Rouge**. Elles ont été accompagnées par un éducateur en formation durant les 3 jours de formation. Toutes ont obtenu leur diplôme de Premiers Secours. Ce stage et leur réussite ont été particulièrement importantes et valorisantes pour ces 4 Résidentes, sans titre de séjour.

7. Les activités extérieures et institutionnelles

Au cours de l'année 2022, nous avons poursuivi les activités institutionnelles :

- **Les fêtes de l'été et de Noël**

La Résidence maternelle a ses traditions, les fêtes institutionnelles en font partie. Elles sont l'occasion de partager des moments de détente, de joie, de chants et de danses, mais également d'inviter les pères, les grand-mères ou les tantes des enfants.

Nous constatons que les résidentes ont un grand besoin de faire la fête et d'oublier durant quelques heures les problèmes qui les préoccupent. Ce moment de partage entre professionnels et résidentes est de nature à apaiser le climat institutionnel, favoriser une relation humaine indépendamment de la place de chacun dans l'organisation.



L'Activité

Quelques mères ont largement participé à la préparation du buffet de la fête de l'été. Le Jour de Noël, les résidentes ont partagé un repas qu'elles ont préparé. Ce moment convivial a été proposé par les éducatrices présentes ce jour-là.

- **Les sorties estivales**

Durant l'été, l'équipe éducative a privilégié les sorties découvertes touristiques et loisirs. A leur demande, 10 résidentes ont découvert Paris depuis la Seine lors d'une croisière sur les **bateaux-mouches** durant une après-midi. Des **pique-niques** à la Villette et des **promenades au Zoo de Vincennes** ont été aussi organisés avec les résidentes et leurs enfants.



- **Les ateliers « couture »**

Un atelier initié en 2021 par la conseillère en ESF s'est tenu jusqu'en septembre pour des résidentes intéressées sans activité afin de susciter la motivation pour un parcours professionnel dans ce domaine. Une bénévole est venue en renfort auprès de deux résidentes qu'elle a accueillie dans son atelier. L'une des participantes a finalement acheté sa propre machine à coudre.

8. L'accompagnement spirituel

La Fondation de l'Armée du Salut œuvre pour la restauration de la personne dans son intégralité, pour son épanouissement complet. Elle s'efforce de le faire dans le respect des personnes et par une qualité de service offerte à chacun des résidents de ses établissements.

Elle a choisi de prendre en compte l'ensemble des besoins de la personne, y compris ses besoins et ses demandes d'ordre spirituel.

Elle propose donc des temps de présence, d'écoute et d'échange dans la plupart de ses établissements.

En ce qui concerne notre établissement, un accompagnant spirituel, membre de la Congrégation de l'Armée du Salut, venait régulièrement jusqu'en août dernier. Mais à cause de son emploi du temps chamboulé au niveau de son travail, elle n'a pas pu continuer.

L'Activité

Depuis novembre 2022, nous avons réussi à trouver une nouvelle Accompagnante spirituelle, qui commence à s'intégrer progressivement au sein de la Résidence. Des temps forts sont prévus en février 2023 afin qu'elle puisse être présentée et repérée par toute la Communauté humaine de la résidence maternelle.

Cet espace a pour vocation d'apporter, dans le respect des convictions de chaque personne, des éléments de réflexion, de connaissance et d'approfondissement autour d'une recherche de sens sur les événements qui surgissent dans la vie, et aussi d'accomplissement de soi. Aussi, permet-il de rompre l'isolement afin d'entrevoir l'avenir avec sérénité et espoir.

L'accompagnant spirituel peut aussi écouter les salariés car ceux-ci, dans l'accomplissement de leur mission d'accompagnement social, ont besoin de se renseigner sur certains rituels ou attitudes qu'ils observent, voire sur des questionnements existentiels et théologiques de la part des personnes accueillies...

Quelques chiffres :

Au cours de cette courte période de l'année 2022, nous avons dénombré 31 entretiens individuels, 16 Jours de permanences, 24 heures de présence dans l'établissement (12 X 2 H), 10 calendriers bibliques ou évangiles distribués aux résidentes qui en avaient fait la demande.

Au cours de toutes ces rencontres, des thématiques diverses et variées sont abordées, apportant des échanges philosophiques et spirituels fructueux, tant pour la personne écoutée que pour l'écouter.

Par exemple : Le sentiment de solitude, la santé et le bien-être, le déracinement, la perte de repères et l'intégration dans un nouvel environnement, le sentiment d'un manque de soutien social, l'aspiration à la paix, le besoin de donner sens à sa vie, la peur du lendemain, l'aide à la prise de décisions, renseignements sur quelques théologies de certaines confessions religieuses, solitude, pourquoi la souffrance?, réconfort et apaisement dans la maladie et le deuil, ainsi que divers soucis de la vie quotidienne, demande de soutien dans la prière, etc.

Conclusion et perspectives

Pour l'exercice 2023, j'espère que cet espace d'écoute, complémentaire à l'écoute médicosociale, continuera à répondre aux besoins existentiels et spirituels des personnes accueillies. La Congrégation s'appuie sur le personnel de l'établissement afin que cette offre d'écoute et d'animation continue à avoir tout son sens et participe à la prise en charge globale des résidents ainsi que de leurs proches.

En somme, l'accompagnement spirituel permet de prendre en compte cette aspiration, c'est-à-dire l'expression d'un besoin brûlant parfois d'être écouté, entendu, d'échanger avec quelqu'un dédié à cet effet. Sollicité sur tel aspect de sa vie spirituelle, sur ses croyances, ses expériences, ses choix éthiques, l'accompagnant spirituel ne se soustrait pas aux questions : un « je » sollicite un « tu ». Un fructueux travail de différenciation et d'apprentissage de l'altérité se vit au fil des entretiens...

Oui, « ***L'homme a besoin pour subsister spirituellement non seulement d'avoir des gens autour de lui, mais encore de se trouver en relations plus étroites, en communauté véritable avec certains d'entre eux. Les rencontres représentent autant d'appels à être, d'excitations à soi-même qui arrachent la vie personnelle à l'endormissement ou à l'asphyxie d'une expérience fermée sur elle-même...*** » (Georges GUSDORF, in « Traité de l'existence morale).



L'Activité

B. L'équipe de la crèche

La crèche fait partie intégrante de la Résidence maternelle. Elle répond à la fois à la réglementation de la Protection de l'enfance, de l'Aide sociale à l'Enfance et de la PMI.

C'est un lieu d'accueil et d'éveil qui tient une place essentielle dans la prévention et la protection des enfants, dans le soutien apporté au développement et au renforcement des compétences parentales.

Les missions de la crèche sont de :

- Répondre au mieux aux besoins d'accueil des enfants,
- Favoriser la socialisation,
- Respecter le rythme de développement, la créativité, la sécurité et l'autonomie de chaque enfant,
- Observer l'évolution psychomotrice et psychique des enfants,
- Soutenir et développer les compétences parentales.

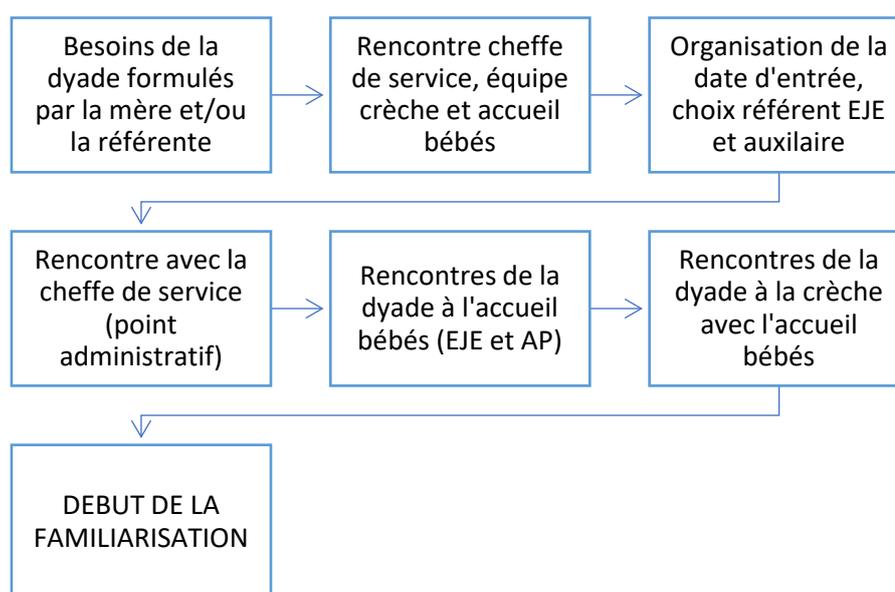


L'Activité

1. L'accueil de la crèche

Des rencontres régulières entre les psychologues et les EJE des deux services sont organisées afin d'échanger sur les places disponibles, les enfants accueillis à l'accueil bébés et les projets des résidentes. Cela permet d'anticiper les potentielles arrivées des enfants et d'avoir de la visibilité sur les accueils possibles et les problématiques rencontrées.

Un process d'intégration de la crèche a été testé en décembre 2022 et validé pour 2023 :



2. La période de familiarisation

La période d'accueil des enfants doit être centrée sur les besoins de l'enfant. L'objectif est de poser les bases d'une relation de confiance réciproque mais aussi de permettre d'identifier la place de chacun.

L'équipe a pour mission **d'être à l'écoute et d'établir une bonne communication** avec les mères. C'est pourquoi l'enfant doit être accompagné par sa mère lors de cette adaptation et qu'il n'est pas possible d'y substituer un autre adulte aussi proche de l'enfant soit-il.

Afin que mère et enfant se séparent en douceur, cette période de familiarisation se déroule sur deux semaines complètes. Celle-ci peut être prolongée mais en aucun cas raccourcie. Il est très important de garder une continuité pendant cette période et que l'enfant vienne tous les jours à la crèche.

13 enfants ont intégré la crèche en 2022 selon ce schéma de familiarisation. Les périodes de familiarisation ont lieu toute l'année en fonction de l'âge de l'enfant et de la période d'admission de la dyade au centre maternel.

L'Activité

3. Les types d'accueil

Il existe 2 types d'accueil possible :

- L'accueil à temps plein est réservé aux résidentes qui ont un emploi à temps complet. Il peut aussi être proposé de façon temporaire en fonction des besoins repérés de l'enfant et en fonction du projet personnalisé de la dyade.
- L'accueil à temps partiel est la règle pour les résidentes n'ayant pas d'activité professionnelle. L'accueil est proposé entre 3 et 4 jours maximum voire en demi-journées en fonction de la situation familiale, du projet de la section et pour le bien-être de l'enfant.

4. L'organisation de la crèche

Étant donnée l'évolution des normes de sécurité, la capacité d'accueil est de 40 places en journées.

En 2022, un réaménagement des sections a été repensé en équipe. Les enfants sont accueillis en 3 sections :

- Section des bébés (3 à 15 mois) : 10 places
- Section des moyens (13 à 26 mois) : 12 places
- Section des grands (24 à 36 mois) : 18 places

Les enfants sont répartis dans les sections en fonction de leur âge, de leur maturité et de leur développement psychomoteur.

Chaque section possède un espace de jeux, une salle de change, un espace de repas et un dortoir. Un atrium (espace de jeux commun), une pataugeoire et le jardin de la crèche sont partagés par toutes les sections.



L'Activité

5. Le passage d'un enfant dans une nouvelle section

Les passages d'une section à une autre se font tout au long de l'année en fonction du développement psychomoteur et des acquisitions propres à chaque enfant. C'est une décision discutée en équipe et en concertation avec la famille.

Ce changement s'organise progressivement avec la référente de l'enfant par la proposition d'activités et de temps d'échanges facilitant l'intégration dans son nouveau groupe.

En 2022, 4 enfants ont effectué des passages dans la section des moyens vers les grands et 8 enfants sont passés de la section des bébés à la section des moyens.

6. Les problématiques rencontrées

En 2022, la principale problématique identifiée à la crèche est le besoin d'adaptabilité des équipes de la crèche aux besoins des mères.

- **Les observations des professionnels** les plus récurrentes sont :
 - Non-respect des horaires de la crèche (arrivées anticipées et retards fréquents),
 - Changement de dernière minute pour prise de rendez-vous tardif en dehors des horaires du contrat d'accueil des enfants,
 - Difficultés d'anticipations,
 - Précarité de l'emploi avec des plannings très variables,
 - Changement récurrent de l'organisation de la mère.
- **Ces problématiques ont un impact sur :**

L'organisation de l'équipe et le taux d'encadrement :

- Modifications de planning non prévisibles et heures complémentaires,
- Dépassement du taux d'encadrement,
- Sentiment de non-respect de leur travail,
- Adaptabilité et fatigabilité.

L'accueil des enfants :

- Insécurité psychique,
- Grande journée (de plus de 10h) avec une fatigabilité importante,
- Manque de repères,
- Instabilité émotionnelle,
- Réassurance difficile et pleurs.

Le constat de ces problématiques nous engage à la formalisation et à l'écriture du Règlement de fonctionnement et du Livret d'accueil de la crèche qui seront finalisés en 2023.

L'Activité

7. Les contributions au développement de l'enfant

Tout comme les années précédentes, l'année 2022 a confirmé la préoccupation majeure de l'établissement pour l'accueil de l'enfant.

Les sollicitations des mères les plus courantes concernent :

- Les besoins de leur enfant et leur prise en charge,
- Une réassurance quant à leurs compétences,
- Une réassurance quant au bon développement de leur enfant,
- Des demandes de soutien liées à des orientations médicales,
- Des demandes de conseils et d'informations en lien avec un problème de santé,
- De l'aide à l'obtention et la prise d'un traitement, à la réalisation de soins,
- Du soutien et des conseils dans la mise en place d'un suivi,
- Des explications et des informations qui concernent des examens et des résultats médicaux.

La question de la santé reste primordiale pour ces parents en demande de soutien et d'accompagnement.

Face à ce constat, nous avons acté en 2022, la création d'un poste d'infirmière de section à 0,80 ETP afin de soutenir l'accompagnement à la santé.

Un médecin pédiatre rencontré en novembre 2022 a confirmé son intervention à raison de deux demi-journées mensuelles.



L'Activité

C. Les missions des psychologues

Dans son équipe pluridisciplinaire, l'établissement compte deux psychologues pour une quotité de temps de 1,25 ETP ; l'une est à temps plein et la seconde à un quart temps.

Membres d'une équipe pluridisciplinaire, les psychologues concourent aux missions de prévention et de protection de l'enfance de l'établissement en intervenant à un niveau clinique direct (rencontres avec les familles) et à un niveau clinique indirect (réflexion pluridisciplinaire), à travers des missions multiples et transversales aux équipes de la petite enfance et de l'accompagnement global.

L'intervention des psychologues est en lien d'une part avec la mission du soutien à la parentalité du centre maternel et d'autre part avec les problématiques des situations accueillies.

Il s'agit souvent de femmes isolées ayant eu un parcours chaotique avec des ruptures. Elles peuvent parfois présenter des situations de handicap ou des problèmes de santé.

En réponse aux directives de la politique publique, la Résidence Maternelle continue à accueillir des mères en situation administrative irrégulière qui souvent ont connu un parcours migratoire traumatisant. Elles ont fui une situation souvent de maltraitance, puis ont été confrontées à des conditions d'acheminement jusqu'à l'Europe extrêmement dangereuses, parcours au cours duquel elles sont à nouveau confrontées à la maltraitance.

Ces événements ont des retentissements psychologiques importants qu'il est nécessaire de prendre en compte.

L'année 2022 a été marquée par une certaine stabilisation des problématiques accueillies mais par un contexte politique de plus en plus restrictif pour les étrangers sur le territoire français

Nous accompagnons donc des mères plongées dans une immense incertitude concernant le dénouement de leur situation administrative et en insécurité quant à leurs possibilités d'insertion réelles.

L'expérience partagée de ces résidentes nous enseigne la réalité de ces situations et les possibilités même précaires pour rester sur le territoire. Ainsi, nous comprenons que le fait que les familles aient bénéficié d'un mandat de l'ASE, impliquent qu'elles ne sont pas abandonnées lorsqu'elles sortent de la Résidence.

Il existe en effet, une poursuite de l'accompagnement qui peut constituer une étape supplémentaire permettant d'acquérir une ancienneté plus importante pour l'enfant et la mère sur le territoire français, augmentant ainsi leurs chances de régularisation ultérieure.

Nous sommes toujours face à des situations de violences conjugales. Certaines peuvent être exprimées et travaillées alors que d'autres demeurent silencieuses ou minimisées. Cette problématique nous amène à faire intervenir des partenaires extérieurs, ce qui nous permet aussi d'évoluer dans notre regard et pratique. Ainsi la question du vécu de la violence est systématiquement évoquée afin de lever le tabou et ainsi de libérer la parole.

L'Activité

Les deux psychologues articulent leurs interventions auprès des familles et des professionnels essentiellement, à travers les activités suivantes :

- Entretiens mère-enfant (observation et soutien de la relation mère-enfant, guidance parentale, étayage des compétences parentales),
- Soutien psychologique individuel avec les résidentes qui en expriment le besoin,
- Orientation vers les partenaires extérieurs (CMP, UPB...) et travail de liaison avec les différentes structures du parcours de soin ou social de la personne,
- Participation aux différentes réunions (équipes crèche et accompagnement global) afin d'apporter un éclairage sur les situations des familles et de favoriser la réflexion professionnelle par le questionnement,
- Temps d'observation des enfants à la crèche,
- Coanimation de l'accueil bébé sur les temps collectifs.

Les principales demandes des résidentes concernant l'accompagnement à la parentalité sont :



- La compréhension des besoins de l'enfant et de ses comportements,
- L'accompagnement dans les problématiques de sommeil ou d'alimentation de l'enfant,
- L'écoute et le soutien dans la fonction parentale,
- La maternité, la grossesse et le post-partum.

L'Activité

D. La qualité

Une meilleure utilisation d'**AGEVAL** est à l'œuvre. Au second semestre de l'année, l'équipe de direction a été formée par le Service Qualité et Gestion des risques à la déclaration des événements indésirables. Le responsable des Ressources humaines et Qualité y renseigne les deux reportings semestriels. Des sessions sont à programmer en 2023 pour les équipes.

Le **DUERP** (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) est reconduit à l'identique pour 2022 et sera actualisé en séances collectives de travail en 2023 afin de solliciter l'ensemble du personnel et des métiers pour les améliorations attendues de réduction des risques et de l'amélioration des conditions de travail. Les groupes pourront s'appuyer sur les recommandations de la CMIE.

Des **fiches de poste** ont été actualisées lors des nouvelles embauches à la fin de l'année 2022 et seront confirmées au premier semestre 2023 pour l'ensemble du personnel.

En début d'année, la **dématérialisation des bulletins de salaire** a été proposée à l'ensemble du personnel. Seulement 30 % des salariés ont sollicité les codes d'accès et finalisé la démarche pendant que les nouveaux salariés ont d'emblée adhéré à la démarche.

Un remplacement important du **parc informatique** prévu au budget 2022 a été validé en décembre pour une livraison au premier trimestre 2023 (10 postes, 1 copieur et 3 imprimantes). Le renouvellement des outils de bureautique anciens permettra une fluidité dans tous nos échanges quotidiens.

Concernant l'**organisation du travail à la cuisine**, nous avons sollicité dès le mois d'octobre une société de nettoyage qui a tardé à intervenir dans les locaux et programmé une formation collective HACCP en novembre afin de partager les procédures de contrôle et de prendre en compte les recommandations dans le Plan de maîtrise sanitaire (PMS).

En octobre, une inspectrice de la Direction départementale la protection des populations de Paris a mené une visite de contrôle et pointé des non-conformités mineures et moyennes. Malgré l'avertissement notifié par recommandé concernant l'état d'hygiène, notre établissement bénéficie de la publication d'un niveau d'hygiène « satisfaisant » qui est maintenant amélioré. Le **PMS** a été actualisé dès la fin de l'année et l'affichage obligatoire est réalisé.

E. L'information et la communication

- **Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)**

Le Conseil de la vie sociale (CVS) est une instance qui vise à associer les usagers au fonctionnement des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Il est défini par la loi du 2 mars 2002 dans l'objectif de permettre aux personnes accompagnées d'exprimer leurs besoins et attentes au sein d'une instance dédiée.

2 réunions du CVS de la Résidence maternelle Les Lilas ont eu lieu en juillet et décembre 2022 en présence de la présidente élue fin 2021, d'une représentante des salariés et d'un représentant de la Fondation de l'Armée du Salut. A cela s'ajoutent 2 réunions d'étage rassemblant l'ensemble des résidentes volontaires.



L'Activité

Afin de conforter son rôle et de rénover sa composition avec un deuxième membre élu représentant le collectif des résidentes, des élections seront programmées en 2023 qui s'appuieront sur le nouveau décret paru le 25 avril 2022 et applicable depuis le 1er janvier 2023.

- **Les réunions d'étage**

2 réunions ont été proposées à l'ensemble des résidentes afin d'échanger sur les conditions d'accueil et les relations de voisinage.

- **Newsletter « Le P'tit Lilas »**

Le P'tit Lilas, la newsletter de la Résidence parue depuis novembre 2021, n'a toujours pas trouvé une régularité de sa parution. La participation des résidentes est encore très rare. L'objectif de cette newsletter est d'être un espace de communication fédérateur et participatif. Il doit contribuer à informer chacun, résidentes comme salariés, des événements institutionnels. Les parutions sont liées aux événements et actions collectives qui ont lieu à la Résidence.

Le P'tit Lilas

Ma Petite Visite Contée
Le Voyage de Petit Ours

Les enfants ont suivi avec un très vif intérêt l'aventure de Petit Ours autour du monde.
Musique et chants étaient associés au conte.

En partenariat avec

MUSÉE DU QUAI BRANLY
JACQUES CHIRAC

Aya, Thomas, Théo, Kayla et Samuel accompagnés de leur maman sont venus écouter **Le Voyage de Petit Ours**
Ils nous racontent :

Théo : Mathieu, conteur du Musée du Quai Branly, est venu nous conter les aventures de Nunavuk, le Petit Ours Polaire.
Kayla : nous nous sommes présentés en chantant.
Samuel : après avoir fait connaissance avec Nunavuk, nous l'avons suivi autour du monde.
Aya : Il n'a pas de bateau mais une baleine !!
Thomas : nous avons à nouveau chanté Ani Kuni !
Kayla : nous avons chanté avec le perroquet, dans la forêt en Amazonie.
Théo : puis en Océanie, nous avons tiré la pirogue sur la plage.
Aya : ensemble et avec le crocodile, nous nous sommes donnés du courage en chantant.
Samuel : C'était très joyeux !

Les conteurs reviendront bientôt à la crèche !
Chez les coccinelles, le 11 Avril
Chez les Koalas, le 13 Avril
Chez les Lionceaux, le 10 Mai

Résidence Maternelle « Les Lilas »
SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
Fondation Armée du Salut

Rédaction : Caroline Mars2022

L'Activité

- **La Règlementation Générale de la Protection des Données**

Pour répondre aux exigences de la RGPD, nous continuons à mener des actions en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de la communication interne et de la transmission des données personnelles telles que :



- ✓ L'intégralité des dossiers des résidentes est numérisée, et les courriers afférents sont transmis par mail au SEAPPE ce qui permet d'éviter la perte régulière des courriers et une source d'économie.
- ✓ L'utilisation du logiciel de communication Teams est maintenant utilisé par 90 % du personnel.
- ✓ La simplification et la numérisation de dossiers physiques administratifs de l'établissement se poursuit.

F. L'évaluation

Le Projet d'établissement 2022 - 2027

Le document a été présenté au COMEX de la Fondation en novembre et précise les nouveaux axes d'amélioration. Il prévoit notamment l'actualisation des procédures d'accueil, d'admission et de sortie qui n'ont pas été finalisées par l'ancienne direction ainsi que l'adaptation du Règlement intérieur et du Livret d'accueil pour la prise en compte de la pratique quotidienne.



14 fiches actions ont été rédigées et concernent :

- **Les personnes accompagnées :**

Favoriser l'accueil des pères, préciser les conditions d'accès aux appartements extérieurs, accompagner l'intégration sociale des personnes en cours de régularisation, proposer de nouvelles activités mères-enfants et prévoir des temps d'intégration du parent sur la Crèche.

- **Les professionnels :**

Accompagner la formation continue, formaliser les processus et les procédures, préciser les conditions du partage d'informations, actualiser les fiches de poste, rédiger une charte bientraitance, créer un référentiel des différentes réunions, actualiser le projet pédagogique de la Crèche.

- **Les locaux :**

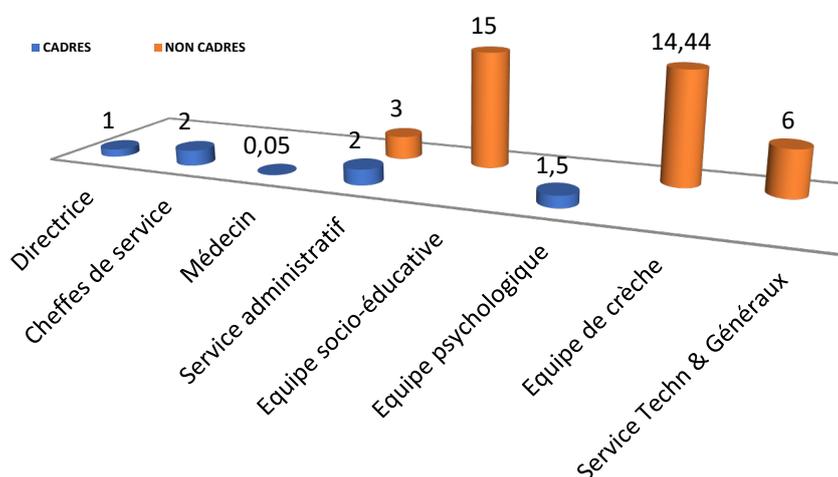
Rénover le bâtiment et la crèche, ouvrir la crèche sur l'extérieur, améliorer l'ergonomie de travail de la crèche et de la cuisine

Les Ressources Humaines



A. Les Effectifs

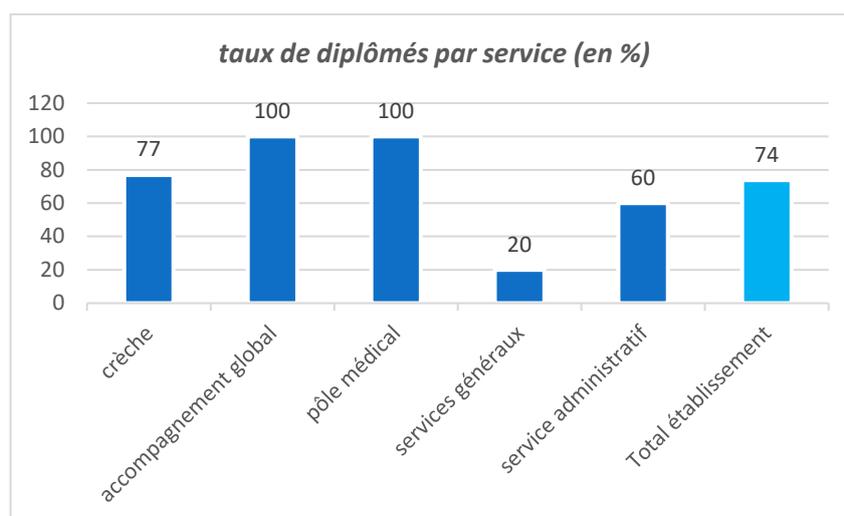
Au 31 décembre 2022, nous avons **44,99 ETP** (43.72 ETP en 2021).



Note : Les 3 surveillants de nuit sont comptabilisés dans l'équipe socio-éducative

- **Maladies** : 2018 jours en baisse de 1200 jours par rapport à 2021 (3218 jours) qui correspondent à 76 arrêts
- **3 accidents de travail** (92 jours) soit 5 fois moins qu'en 2021 (585 jours).

Taux de diplômés



Une attention particulière sera portée dès 2023 afin de soutenir la qualification des compétences déjà existantes au sein des équipes des services généraux et de l'administratif.



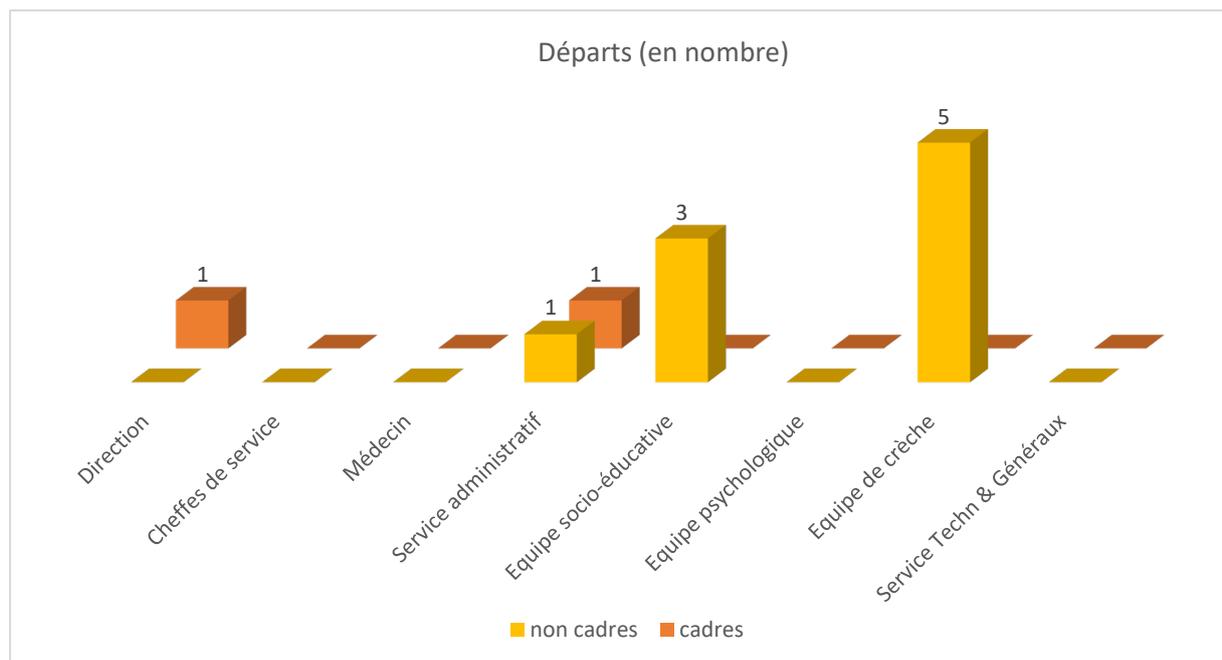
Les Ressources Humaines

B. Les mouvements de personnel

En 2022, 11 départs, 6 recrutements et 4 promotions sont à relever.

Les départs

Au nombre de 11, ils concernent 3 licenciements de salariés, 5 démissions, 2 départs à la retraite et 1 mobilité interne.



➤ **5 démissions :**

- 2 EJE
- 1 CESF qui a mis fin à sa période d'essai
- 1 auxiliaire en VAE d'EJE
- 1 auxiliaire de puériculture partie après une formation d'aide-soignante

➤ **3 licenciements pour inaptitude :**

- 1 agent d'accueil
- 1 CESF
- 1 auxiliaire de puériculture

➤ **2 départs à la retraite** au mois de juillet :

- 1 auxiliaire de nuit
- 1 secrétaire de direction

➤ **1 mobilité interne à la Fondation :**

- 1 directrice

Les Ressources Humaines

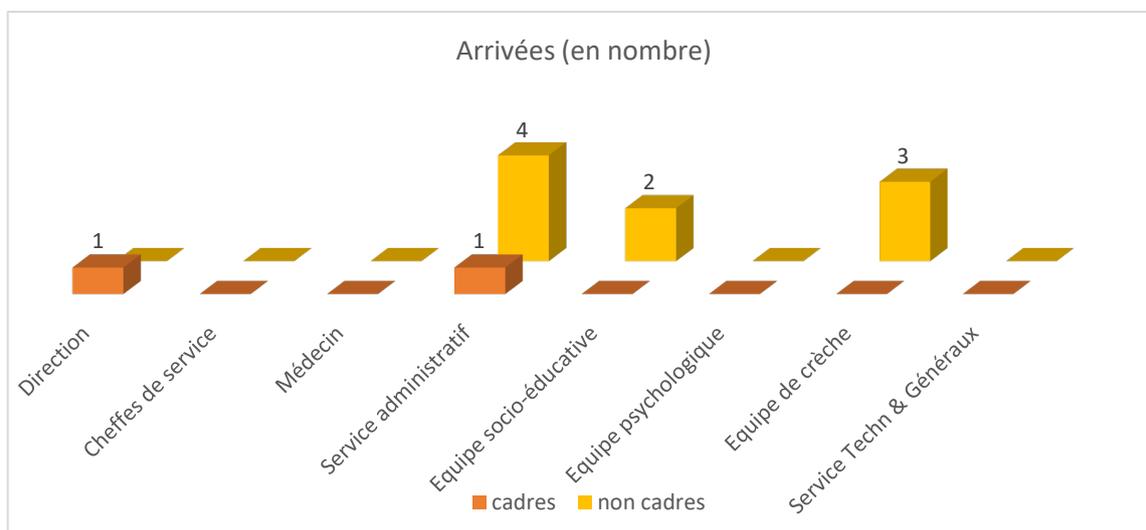
Les embauches

Dans la continuité de 2021, les embauches viennent équilibrer les départs et sont complétées par les promotions qui stabilisent les équipes au sein de la résidence.

Une amélioration est souhaitée dans la procédure d'accueil et d'intégration au sein de la Résidence et nous favorisons la participation à « la journée des nouveaux salariés » de la Fondation.

➤ **1 CDD** a été transformé en CDI :
- 1 CDD d'agent d'accueil a évolué en CDI

➤ **7 CDI** ont été recrutés :
- 1 directrice (au dernier trimestre)
- 1 assistante sociale
- 1 CESF (qui ne terminera pas sa période d'essai)
- 2 éducatrices de jeunes enfants
- 2 auxiliaires de puériculture (1 ETP)



➤ **2 promotions** sont réalisées au sein de l'équipe administrative :
- 1 agent d'accueil promu en technicien administratif
- 1 responsable Qualité promu en responsable RH & Qualité

➤ **1 remise de médaille mérite**

Notre cuisinière officie à la Résidence depuis 1998 et œuvre pour l'Armée du Salut depuis son adolescence.

Elle apporte ses conseils auprès des résidentes afin de diversifier leur alimentation et de lever les réticences face aux aliments peu connus.



➤ **1 reclassement** au sein de l'Etablissement :
- 1 poste d'agent d'accueil pourvu à temps partiel

Les Ressources Humaines

C. La formation continue

A la suite de l'annulation et au report de nombreuses formations en 2021 en raison du COVID, 2022 se caractérise par une bonne occupation des fonds disponibles du CIFA augmenté de 6 848,83 euros à 14 438,26 euros. Ce financement a été utilisé dans sa totalité et aura permis le déblocage des Fonds Mutualisés de Branche.

- **Les formations individuelles et collectives extérieures**

- Une formation « **Comprendre le système prostitutionnel pour agir** » délivrée par l'Amicale du Nid a été programmée en janvier pour 2 éducatrices spécialisées.
- Une formation **Octime** (logiciel de gestion RH) dispensée au siège a été suivie par 2 cadres.
- Une formation **Atess** (logiciel eclic – gestion des clés magnétiques) a été suivie par 2 membres de l'équipe administrative et un chef de service.

- **Les formations obligatoires**

Comme chaque année, deux groupes de salariés (9 au total) ont bénéficié de la formation « **Gestes et premiers secours** » et formation « **Incendie** ».

En novembre, une formation en **HACCP** a été dispensée par le CNFSE pour 6 personnes (services de la crèche, généraux-cuisine et service administratif).

- **Apprentissages – contrat de professionnalisation et VAE**

- **1 VAE d'Éducateur de Jeunes enfants** à l'IRTS-Parmentier initiée en 2021 par une auxiliaire de puériculture s'est terminée en 2022.
- **1 contrat de professionnalisation** en alternance à l'IFSI IFAS (plan de relance PRO Diplôme d'Etat d'aide-soignant) pour une auxiliaire de puériculture, initié en 2021 s'est terminé à la fin du premier semestre 2022.
- **1 formation d'apprenti auxiliaire de puériculture** pour un agent de soins au CFA Croix-Rouge doit se finaliser en 2023.
- **1 formation d'apprenti EJE** initiée en 2020 est toujours en cours. Elle doit se clôturer en juin 2023.
- Pour accompagner l'agent de soins en apprentissage, une auxiliaire de puériculture a effectué une formation de **tuteur de proximité** (les bases) qu'elle complètera par une formation de maître d'apprentissage en 2023. Ces deux formations sont financées par le CIFA.
- **1 contrat de professionnalisation** en alternance pour une cheffe de service en formation CAFERUIS a été financé pour la première année par le Compte Personnel de Formation (CPF).

Les Ressources Humaines

Les formations collectives

Ces formations en présentiel sont choisies en lien avec les orientations du Projet d'Établissement pour accompagner le développement des compétences et l'actualisation des savoir-faire du personnel. Deux formations spécifiques aux équipes de la crèche et de l'accompagnement global ont permis d'échanger sur les pratiques et les objectifs à partager.

- Institut de la parentalité : « **Attachement et soutien à la parentalité** » (25 stagiaires) en février/mars.
- COPES « **Travailler ensemble en centre maternel** » (20 stagiaires) en décembre 22 et janvier 23.

Les formations à l'OPCO Santé

Les thèmes retenus par les salariés de l'équipe accompagnement global et de la crèche sont :

- Accueillir et accompagner les femmes en situation de précarité face aux discriminations et aux violences.
- Concevoir et animer des actions collectives d'éducation nutritionnelle auprès de personnes en situation de précarité.
- Module 1 Fondamentaux et module 2 expert de l'insertion professionnelle.
- Projet collectif « Appréhender l'évolution des publics et des prises en charge des personnes en situation de grande précarité ».
- Les deux actions de formation « Savoir utiliser les web services » et « Concevoir son plan de développement des compétences » ont été suivies par le responsable RH & Qualité.

Les Formations inter établissements organisées par la Fondation

Les thèmes retenus par les salariés de l'équipe accompagnement global et de la crèche sont :

- Gestion de l'agressivité et de la violence.
- Harcèlement et agissements sexistes.
- Gestion des différentes formes d'addictions (focus alcoolisme).
- Gestion de l'urgence humanitaire (gestion du stress, psycho trauma...).
- Sensibilisation à une consommation responsable, gestion et tri des déchets, les écogestes (RSE).

Ces formations ont été suivies en présentiel, e-learning ou à distance.

Tout comme les formations à l'OPCO santé, elles ont reçu un accueil très favorable auprès des salariés.

Formations gratuites à l'UPB pour l'équipe accompagnement global : c'est l'occasion d'échanger avec les autres structures et de partager les pratiques, sur les problématiques et le public accueilli.



Les Ressources Humaines

D. L'information et la coordination

L'année 2022 a été rythmée par les réunions habituelles (direction, coordination, encadrement, directeurs de centre maternel, SEAPPE, CSE, CVS) auxquelles se sont ajoutés des groupes de travail pour l'élaboration des fiches action du Projet d'Établissement 2022-2027.

L'information circule en priorité sur **les canaux de Teams** ce qui permet une meilleure réactivité, assure une traçabilité, tout en garantissant une plus grande confidentialité.

Les panneaux d'affichage sont investis tant pour les résidentes (planning des professionnels, activités, informations liées aux soins...) que pour les salariés notamment dans la salle du personnel (notes de service...).

L'ensemble des services dispose des outils nécessaires pour accéder au logiciel de communication à l'exception des services généraux qui, ne maîtrisant pas toujours l'outil informatique sont tenus au courant des informations les concernant directement par les membres de l'équipe administrative. Le droit à la déconnexion s'applique à l'ensemble du personnel.

Une réunion institutionnelle en deux sessions s'est déroulée en novembre 2022 et les thèmes suivants ont été partagés :

- projet associatif de la Fondation de l'Armée du Salut
- projet d'établissement 2022- 2027
- plan de développement des compétences 2023
- campagne 2022-23 des entretiens annuels et professionnels
- droit d'expression des salariés
- recrutements en cours

E. Les représentations du personnel et les œuvres sociales



L'année 2022 a été jalonnée de divers événements qui ont complexifié le travail des élus, rendant parfois difficile le fonctionnement serein de cette instance de représentation du personnel qu'est le Comité SE.

Ainsi nous avons vécu le départ en mars de la présidente du CSE tout d'abord en maladie, puis qui a quitté l'établissement, remplacée en intérim par le directeur des Programmes Jeunesse, Handicap, Dépendance et Soins, lui-même remplacé parfois par délégation du directeur de transition. Enfin, l'arrivée de la nouvelle présidente en septembre 2022.

Les élus au nombre de 3 sont passés à 2 suite au départ en retraite d'une des élues en juin 2022.

Les Ressources Humaines

Dans ce contexte quelquefois délicat, les élus ont œuvré de leur mieux pour favoriser l'expression la plus sereine possible du dialogue social dans tous les services au sein de la Résidence maternelle. Peu à peu les salariés en confiance avec leurs élus, se sont saisis de cette instance pour exprimer leurs besoins, leurs attentes auprès de la direction pour améliorer leurs conditions de travail et donc leurs missions professionnelles avec le désir de contribuer au bien-être collectif.

- **Les réunions du CSE n°27**

Le Comité social économique de la Résidence maternelle les lilas (CSE n°27) s'est réuni en moyenne une fois par mois, mis à part la carence d'une réunion en mars en raison de l'absence pour maladie de la présidente du CSE n° 27 et lors des congés d'été des élus et du président, donc 7 réunions plénières ont été assurées sur l'année 2022.

- CSE du mardi 18 janvier 2022
- CSE du mardi 15 février 2022
- CSE du mardi 12 avril 2022
- CSE du mardi 27 mai 2022
- CSE du mercredi 15 juin 2022
- CSE du mardi 13 septembre 2022
- CSE du mardi 25 octobre 2022

- **Les réunions extraordinaires du CSE n°27**

Ces réunions au nombre de 5 se sont faites à l'initiative de l'employeur

- CSE extraordinaire du lundi 30 mai 2022
- CSE extraordinaire du mardi 2 novembre 2022
- CSE extraordinaire du mercredi 9 novembre 2022
- CSE extraordinaire du mercredi 15 novembre 2022
- CSE extraordinaire du 15 décembre 2022

- **La réunion CSSCT du CSE n°27**

Une réunion CSSCT a eu lieu le lundi 4 avril 2022, avec la présence par visioconférence du médecin du travail et de l'inspectrice du travail.

En conclusion, le dialogue social en entreprise est l'affaire de tous. Il contribue au sens du travail et de sa qualité. Le bien être des salariés respectés, écoutés, reconnus se traduit dans la qualité de vie au travail. Indispensable à la performance collective, le dialogue professionnel est entravé par des freins relationnels qu'il s'agit de dépasser.

Les Ressources Humaines

Si la compétence de chaque collaborateur à communiquer a son utilité, le levier principal est la capacité à réguler le dialogue qui favorise les échanges et notamment une parole qui doute. Il importe que les dirigeants, les cadres, les chefs d'équipe ou des facilitateurs puissent développer cette capacité à organiser le dialogue et réguler les échanges.

Ce qui est visé ici n'est pas tant l'éloquence ou une relative fluidité d'expression, mais surtout le travail sur les postures relationnelles au sein d'un groupe professionnel.

Ici, l'humilité a une place toute particulière, car la parole utile n'est pas nécessairement une parole sûre et certaine, ce peut être une parole qui doute, qui suscite par conséquent le questionnement propre à la réflexion et aux remises en question. Mais cette parole qui doute est plus dérangement et moins valorisante qu'une parole de sachant qui affirme.

Ainsi, le dialogue professionnel apparaît comme un lieu où l'incertitude s'apprend pour donner toute sa valeur à l'échange. En valorisant la parole, c'est aussi tous les contributeurs que l'on valorise, ce qui n'est pas sans intérêt pour la motivation au travail.



Les relations entre l'établissement et le Siège de la Fondation de l'Armée du Salut

SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

A. Le secteur « Jeunesse - Handicap – Dépendance - Soins »

Les réunions et échanges

L'action de l'ensemble des établissements est coordonnée par une direction nationale. Elle anime des réunions et des espaces de réflexion et de dynamique collective.

Le secteur « Jeunesse-Handicap-Dépendance-Soins » est dirigé par un directeur de programmes, accompagné par deux directeurs-adjoints, et assisté par deux conseillers techniques et d'une assistante de direction.

En 2022, deux réunions réunissant l'ensemble des directeurs et directrices du secteur, ainsi que leurs adjoints ont été organisées en visioconférence. Ces réunions qui permettent un échange sur les informations du Siège, sur les politiques publiques, sont un véritable lieu de partage d'informations entre pairs.

L'année 2022 a également vu le lancement d'un espace d'échange baptisé « Caméra café », organisé tous les deuxièmes vendredis du mois en visioconférence. Il permet d'évoquer les différentes actualités lors d'un temps informel, à l'heure du petit déjeuner et autour d'un café à distance.

Par ailleurs, deux groupes de veille, l'un centré sur la jeunesse, l'autre sur la dépendance et le handicap, se sont tenus en 2022. Cet espace a permis de travailler des thèmes variés comme la sexualité des seniors, la charte éthique d'accompagnement du grand âge, ou encore la nouvelle loi relative à la protection des enfants.

Le recours à la visioconférence a donné la possibilité de fluidifier l'organisation de moments de discussions réguliers entre la Direction de programmes et les Directeurs d'établissement de manière régulière, autour de temps institutionnels encadrés, ou lors d'instantanés plus légers.

Parallèlement, un voyage d'études de 5 jours à Londres a été organisé avec les Directeurs et les Directeurs adjoints de notre secteur. Il a permis pour la majorité de découvrir et pour certains de se familiariser avec le Quartier Général International (QGI) de l'Armée du Salut, mais également de visiter des établissements sociaux et médico-sociaux anglais proposant une approche d'accompagnement différente et souvent novatrice.



Les relations entre l'établissement et le Siège de la Fondation de l'Armée du Salut

B. La participation et la communication adaptées

LE BILAN 2022

Une démarche portée sur le long terme



Depuis le début des années 2000, la participation des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux a été largement définie et promue par différentes lois (2002, 2005...); elle est l'un des supports de la bientraitance dans les établissements et fait désormais l'objet, en outre, de leur évaluation externe. La promotion de la démarche participative est par ailleurs un objectif majeur de la Fondation de l'Armée du Salut depuis sa création – la participation est inscrite comme l'une de ses cinq valeurs dans son projet.

Depuis 2010 a été mis en place un groupe de travail, représentant tous les établissements accueillant des personnes dépendantes et en situation de handicap, et, depuis 2018, également les établissements accueillant des enfants et adolescents. Animé par la coordination nationale - Direction de programmes Jeunesse-Handicap-Dépendance-Soins (JHDS), ce groupe de travail a permis en particulier, au fil des années :

- de **tisser** des liens et des échanges de savoirs/outils/pratiques entre professionnels participants, « **ambassadeurs/ambassadrices** » de la démarche au sein de leur établissement,
- d'**élaborer et de produire** des outils partagés utiles/valorisant la démarche (en particulier, au fil des années, plusieurs supports de présentation et de déploiement de la démarche au sein des établissements et à destination de toutes les parties prenantes, et en 2019, un moyen-métrage intitulé « Je suis et je reste citoyen »),
- de **proposer et d'organiser** des temps de formation collectifs.

Enfin, à la fin/en début de chaque année, il est prévu que ce groupe national se réunisse pour partager le bilan d'activité annuel, et discuter des objectifs à proposer pour l'année suivante.

Une démarche encore plus nécessaire dans le contexte sanitaire et socio-professionnel actuel.

Après deux années 2020-2021 marquées par les urgences de la crise sanitaire Covid et de la forte et durable fragilisation des conditions de l'accompagnement des personnes accueillies, toutes les démarches collectives, comme celle de la participation et de la communication adaptées et du réseau ambassadeurs, se sont avérées, en 2022, toujours aussi précieuses (peut-être encore plus !) pour que le « vivre ensemble » soit effectif à tous les niveaux, dans chaque établissement au sein de son territoire, comme à l'échelle de la Fondation et, au-delà, de la société dans son ensemble.

Pour la première fois depuis 2019, une journée a ainsi pu rassembler, en juin 2022, le groupe des ambassadrices et ambassadeurs « en présentiel ». Organisée par la Direction de programmes JHDS (et avec la participation de l'un des ambassadeurs du siège de la Fondation), cette journée était destinée à (re)tisser les liens au sein du groupe. Elle a également permis aux participant.e.s de rencontrer et échanger avec des professionnels et des personnes accueillies à la Halte humanitaire de la Fondation, implantée dans le centre de Paris et ouverte aux personnes en parcours d'exil.

Malgré les fortes contraintes du quotidien, et bien conscients de l'utilité sociale de leurs métiers, les professionnels, en général, et les ambassadeurs en particulier, ont réussi à (contribuer à) porter des projets collectifs favorisant la qualité de vie collective et individuelle, comme par exemple :

Café du bonheur

Faire en sorte que les personnes accompagnées par les services du Château d'Auvilliers soient intégrées dans la cité : tel est l'objectif de cette réalisation à Auvilliers, où sont accompagnées et vivent des personnes en situation de handicap. Ce « Café du bonheur », ouvert en 2022 dans le bourg d'Artenay, non loin du Château, permet de faire changer le regard des habitants sur le handicap et de construire/renforcer des liens, tout en évitant l'isolement.



CVS au Foyer Marie Pascale Péan de Mulhouse

Lors de l'année 2021, marquée par un changement de gouvernance, aucun CVS n'a pu se tenir au sein de l'établissement. L'année 2022 a permis de relancer la démarche, d'organiser des élections et de structurer un CVS qui tient compte de la récente réforme. Cette nouvelle dynamique est venue renforcer la participation des jeunes accompagnés tout en facilitant la communication et les échanges.

Jolis vêtements astucieux

Ce projet vise à répondre de manière adaptée aux besoins de centaines de personnes accueillies, et permettant de conjuguer adaptation aux besoins, image de soi grâce à la « griffe » d'une styliste, et écoresponsabilité. Six EHPAD et la Maison d'accueil spécialisée de la Fondation participent à ce projet, lancé en 2021 et qui doit voir le jour en 2023.



Main dans la main

Depuis 2019, la Résidence Heimelig propose, dans le cadre de « Main dans la main », à des personnes âgées vivant à leur domicile dans le territoire, de participer à des séances collectives de remise en forme, favorisant autant de temps d'échanges et de partage, que d'entretien et de lien social.

Tout au long de l'année 2022, les ambassadeurs ont par ailleurs pu continuer à échanger à distance, en particulier grâce au réseau Teams de la Fondation. Ils ont ainsi pu partager leurs expériences, outils et idées. Enfin, plusieurs témoignages ont été relayés dans les supports de communication de la Fondation. Par exemple : autour de l'action « Main dans la main » ou autour des actions réalisées par le Soleil d'Automne, implanté en territoire rural du Lot-et-Garonne, pour rompre l'isolement des personnes âgées vivant à domicile). Rappelons que le site armedusalut.fr, les chaînes YouTube et Vimeo de la Fondation ainsi que ses réseaux sociaux communiquent en continu sur l'action réalisée au service des personnes accueillies, en particulier dans les établissements de la Direction de programmes JHDS, sans compter les échos et prises de parole fréquentes dans les médias, locaux ou nationaux.

Quant aux objectifs pour 2023, il s'agira de lancer une dynamique collective autour des enjeux de démocratie au sein des établissements. L'objectif sera, à la fois de s'approprier la récente réforme des CVS, mais également de favoriser les expérimentations et de développer de nouvelles formes de participation.

Enfin, l'un des axes de travail du groupe des Ambassadeurs pour 2023 sera de préparer le « Donut's day » dans les établissements le premier week-end de juin. Cet événement est inscrit au calendrier civil américain, à la mémoire des membres de l'Armée du Salut venus reconforter les troupes américaines pendant la Première Guerre mondiale, et ayant importé avec eux ce drôle de beignet, le Donut. Cela sera l'occasion d'organiser une journée « portes ouvertes » dans chaque établissement et d'offrir le célèbre Donut.

Les relations entre l'établissement et le Siège de la Fondation de l'Armée du Salut



C. Le référentiel d'évaluation

L'évaluation au service du bien-être des personnes accompagnées

Le bien-être des personnes accompagnées reste l'objectif principal du travail réalisé à leur service, et la qualité de ce travail repose sur la capacité à réinterroger régulièrement les modes d'organisation et la vie collective de chaque établissement. Travailler la qualité, c'est travailler contre l'habitude et l'usure en remettant en question les modes de fonctionnement existants, c'est s'interroger sur des points concrets, des « petites choses » du quotidien sans lesquelles, pourtant, la qualité du travail ne peut se développer. La démarche d'évaluation est, de ce point de vue, un atout précieux, favorisant un « cercle vertueux » d'amélioration pour favoriser le bien-être des personnes accompagnées

L'établissement a réalisé sa dernière évaluation interne 2018.



Les résultats financiers



Lors de l'élaboration du budget prévisionnel de 2022, nous avons convenu de réaliser 26 450 journées. Notre taux de réalisation est de **25 092 journées réalisées correspondant à un taux d'occupation de 89.28 %** qui s'explique par une baisse des orientations au 1er semestre 2022 et par la réfection des logements extérieurs en travaux sur le deuxième semestre de l'année qui ont retardé les passages du collectif vers les appartements diffus et les nouvelles admissions sur le collectif.

Le budget ci-après est présenté avec des chiffres provisoires qui seront confirmés lors de la validation des comptes au 30 avril 2022 :

CHARGES	BP EXECUTOIRE	REALISEES	ECART
GROUPE I	199 000,00	220 721,41	21 721,41
GROUPE II	2 140 000,00	2 405 408,69	265 408,69
GROUPE III	383 600,00	371 511,09	- 12 088,91
TOTAL CHARGES	2 722 600,00	2 997 641,19	275 041,19
PRODUIT			
GROUPE I	2 387 623,86	2 326 661,03	- 60 962,83
GROUPE II	174 976,14	140 450,30	- 34 525,84
GROUPE III	0.00	148 647,78	148 647,78
TOTAL PRODUIT	2 562 600,00	2 615 759,11	53 159,11
Résultat comptable		- 381 882,08	
Reprise de Résultat		160 000,00	
Résultat administratif		- 221 882,08	

L'activité 2022 présente un compte de résultat déficitaire de 221 882,08 euros correspondant à la baisse du taux d'occupation impactant directement le financement et aux charges très importantes sur l'année 2022 des missions d'intérim qui se sont poursuivies dans la durée pour la direction de l'établissement et le renfort du personnel de la crèche.

En conclusion...

La Résidence maternelle Les Lilas poursuit son aventure fidèle aux valeurs historiques du foyer d'hébergement créé en 1961 et qui sont inscrites dans les conventions départementales des "maisons maternelles" puis "centres maternels" depuis 1963.

Notre collaboration est efficiente avec le service dédié et pour chaque situation accompagnée par les référents de parcours du SEAPPE. Les difficultés rencontrées par les mères accueillies sont le plus souvent liées à des parcours migratoires traumatiques, des carences affectives dans leur propre enfance, des ruptures familiales précoces mais aussi des abus sexuels et des violences familiales ou conjugales qui vont peser sur la construction du lien mère-enfant quant à la disponibilité psychique de la mère, sa capacité d'attention, de contenance, de représentation et d'identification au bébé qui sont susceptibles de générer des dysfonctionnements relationnels avec l'enfant.

Notre établissement se doit donc de proposer un accompagnement contenant et protecteur pour limiter les conséquences potentielles sur le développement affectif, cognitif voire somatique du bébé et accompagner la mère et l'enfant pour que chacun puisse vivre ensemble sans se désorganiser et que chacun puisse être reconnu dans son altérité si possible dès la période prénatale ou postnatale.

A l'interne, nous devons mettre en œuvre les groupes de travail liés aux fiches actions du Projet d'établissement pour renforcer la cohésion institutionnelle dans l'intérêt des familles, trouver les moyens d'une meilleure coopération entre les équipes de l'accompagnement global et de la crèche, augmenter la participation des mères accueillies pour l'expression de leurs besoins et de leurs attentes, confirmer la transversalité des actions de soutien à la parentalité et les coanimations, favoriser la coparentalité lorsqu'elle est possible et accompagner le départ de l'établissement parfois très anxiogène dans la limite des trois ans de l'enfant.

L'intervention d'un médecin pédiatre est confirmée en 2023 pour une présence de deux demi-journées par mois et un poste d'infirmière à 0, 80 ETP a été validé pour mieux prendre en compte les problématiques de santé et de développement des jeunes enfants au sein de la crèche. La présence de deux psychologues représentant 1,25 ETP se poursuit pour la richesse des regards croisés au sein des équipes pluridisciplinaires ainsi que le travail en binôme qui peut s'initier autour des situations singulières.

Un chantier important concerne la programmation de la rénovation du bâtiment avec des travaux d'amélioration de l'isolation, du chauffage, de la plomberie et des installations électriques ; une meilleure accessibilité du bâtiment et la création de studios adaptés aux personnes à mobilité réduite ; la mise aux normes de la cuisine et le réaménagement réglementaire des locaux de la crèche pour la qualité d'accueil et l'ergonomie de travail attendue face à la pénibilité des tâches.

A l'externe, nous devons poursuivre les partenariats existants et soutenir l'inscription des familles dans les lieux ressources du territoire pour tout ce qui favorise durablement l'aide à la santé, la prise en charge du jeune enfant ainsi que l'intégration sociale et citoyenne. Une nouvelle plateforme du département de Paris est créée pour l'accompagnement des démarches de régularisation du droit au séjour des familles accompagnées par la Protection de l'enfance ; la collaboration avec les services de la Direction du Logement et de l'Habitat est essentielle afin de trouver des solutions positives de sortie de l'établissement et de permettre le relogement des familles en situation régulière via l'Accord pour le Relogement des Publics Prioritaires (ARPP) ou au sein du dispositif "Louez solidaire".

En conclusion...

Les échanges sont continus avec le SIAO de Paris pour les orientations en centre d'hébergement familles ou les prises en charge hôtel (PCH) financées par l'ASE. Des pistes de travail sont aussi à préciser pour l'intervention de Techniciens de l'intervention sociale et familiale qui pourraient poursuivre le soutien à la parentalité des familles encore fragiles.

Au sein du réseau des centres maternels parisiens, nous sommes régulièrement en contact pour des relais d'orientation et une réflexion est amorcée pour trouver des temps de travail partagés permettant d'échanger sur nos organisations de travail et de faire rencontrer les équipes autour de leurs pratiques professionnelles.

Les enjeux sont importants pour cette période essentielle de la vie de l'enfant de moins de trois ans car la qualité de ses interactions avec l'environnement va influencer son bon développement et sa santé. La notion des "1 000 premiers jours" reprise par l'Organisation Mondiale de la Santé s'applique à cette période cruciale qui est à la fois une période de grande vulnérabilité et une période d'opportunité pour toutes les acquisitions qu'il fait au contact de ses parents puis avec d'autres.

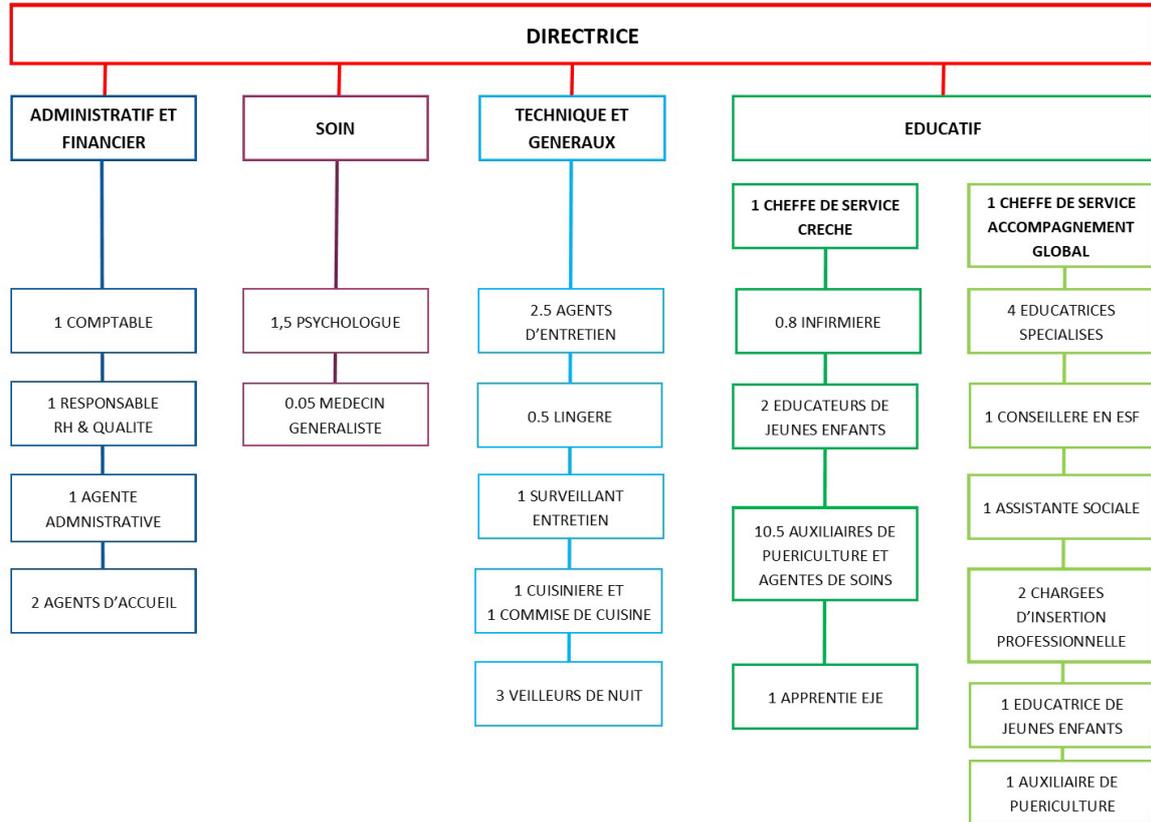
Nos interventions doivent multiplier les étayages complémentaires pour soutenir la relation mère-enfant et valoriser les compétences relationnelles qui se donnent à voir dans le cadre de la quotidienneté et afin de requalifier le rôle du parent en prenant en compte sa propre souffrance dans une relation de proximité portée par une équipe pluriprofessionnelle avisée et investie.

Annexes

Organigramme au 31/12/2022



RESIDENCE MATERNELLE LES LILAS—ORGANIGRAMME



Bilan des objectifs de l'année 2022

Constat de l'établissement	Objectifs de l'établissement	Conditions générales de mise en œuvre	Indicateurs de réalisation	Date prévision de réalisation	Bilan	Références
Les outils de la loi de 2002 ne sont plus adaptés. Ils doivent être réactualisés.	Réactualiser les outils de la loi 2002 : le Règlement de fonctionnement et Le livret d'accueil de l'utilisateur	Réunions d'équipe mensuelles et groupes de travail	Partage de documents sur le serveur Commun	1 ^{er} trimestre pour la mise en forme et la validation du siège	Réalisé partiellement	EI 2018
Les fiches de poste sont partiellement actualisées.	Partager les fiches de poste réalisées	Transmission des fiches de poste	Nombre de fiches transmises	Juin 2023	Réalisé partiellement pour l'équipe administrative l'accueil et les cadres	EI 2018
Le partage d'informations sensibles n'est pas conforme sur le serveur de l'Etablissement.	Renforcer la confidentialité des données concernant le public accueilli	Etat des lieux de l'existant Arborescence des droits d'utilisateurs	Mise à jour des groupes utilisateurs Sécurisation des accès individuels	Octobre 2022	Réalisé	RGPD
L'outil de communication Teams doit être facilité.	Développer les canaux de communication (groupes)	Identification des besoins Travail en équipe de direction	Nombre de groupes d'utilisateurs (accès et fonctions)	Septembre 2022	Réalisé	RGPD

Objectifs fixés pour l'année 2023

- Optimiser l'équilibre budgétaire et le taux d'occupation
 - ✓ Diminuer les prestations externes (intérim et CDD)
 - ✓ Mettre en place des plans d'apurement des dettes des résidentes
 - ✓ Améliorer le temps de vacance des logements (mieux anticiper les travaux)
- Améliorer la qualité de la prise en charge du public accueilli
 - ✓ Fiche n°1 : favoriser l'accueil des pères
 - ✓ Fiche n°9 : élaborer de nouvelles activités mère-enfant
 - ✓ Fiche n°10 : actualiser le projet pédagogique de la crèche
 - ✓ Fiche n°11 : proposer des temps d'intégration des mères au sein de la crèche
 - ✓ Fiche n°13 : engager le projet de rénovation du bâtiment et de la crèche
- Améliorer la communication au sein de l'Etablissement
 - ✓ Confirmer la mise en place de 2 réunions institutionnelles chaque année
 - ✓ Poursuivre la programmation des réunions de droit d'expression des salariés
 - ✓ Partager les PV des réunions du CSE de l'Etablissement et du CSE central
- Améliorer la visibilité de l'Etablissement au sein des réseaux de la protection de l'enfance et de la petite enfance
 - ✓ Actualiser les informations de l'Etablissement partagées sur le site web de la Fondation
 - ✓ Confirmer une journée portes ouvertes en septembre pour les 60 ans de la convention Aide sociale à l'enfance
 - ✓ Elargir le partenariat avec les lieux ressources du territoire



SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE

La Fondation de l'Armée du Salut



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

RESIDENCE MATERNELLE LES LILAS

9, Avenue de la Porte des Lilas

75019 PARIS

Tél : 01 48 03 81 90

Mail : resmlilas@armeedusalut.fr

